

BAC 2018 : Les résultats seront annoncés demain

Les résultats du baccalauréat de la session 2018 seront annoncés demain à partir de 20 heures, a indiqué hier la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit. Les résultats peuvent être consultés jeudi 19 juillet 2018 à partir de 20h00 sur le site de l'Office national des examens et des concours (ONEC): <http://bac.onec.dz>, a précisé la ministre sur ses comptes facebook et twitter. Pour rappel, le nombre global d'élèves qui ont passé l'examen du baccalauréat était de 709.448, dont 40% de candidats libres.

P. 24

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 18 juillet 2018 - 4 Dhu al qidah - N° 1966 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr: 03h45 Dohr: 12h54
Asr: 16h45 Maghreb: 20h10 Isha: 21h49

MÉTÉO

Alger : 34° 21°
Oran : 30° 20°
Annaba : 29° 20°
Béjaïa : 29° 21°
Tamanrasset: 37° 23°

www.dknews-dz.com

Le Président Bouteflika procède à un mouvement partiel dans le corps de la magistrature



Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé hier à un mouvement partiel dans le corps de la magistrature, indique un communiqué de la Présidence de la République.

P. 3

FLN

Ould Abbas critique des partis de l'opposition qui appellent à «la transition démocratique» en Algérie

P. 3

EAU :

Plusieurs mesures pour lutter contre les déperditions

P. 6

SELON L'ONS

Léger recul du taux de chômage à 11,1% en avril 2018

P. 6



SANTÉ

BÉBÉS
SECOUÉS :
9 questions
au pédiatre

P.p 12-13

F ⚽ T B A L L

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE
(3^e J/ GR.B) :

Le MCA s'incline face
au TP Mazembe (1-0)

Le MC Alger s'est incliné hier face au TP Mazembe 1 à 0 (mi-temps : 0-0), en match disputé au stade de Lubumbashi comptant pour la 3^e journée (Gr.B) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football.

P. 24

PÉTROLE :

Le prix
du panier
de l'Opep
à 71,90
dollars

P. 7

MDN

LUTTE CONTRE
LE TERRORISME

Reddition
d'un terroriste
à Tamanrasset

Un terroriste en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov s'est rendu hier aux autorités militaires de Tamanrasset, indique un communiqué du MDN.

P. 24

JEUDI À L'INSEG

Conférence sur «Les enjeux énergétiques dans le Bassin méditerranéen»

Dans le cadre de son cycle de rencontres «Confluences internationales», l'Institut national d'études de stratégie globale (INSEG), organise demain 19 juillet à partir de 14h, une conférence sur «Les enjeux énergétiques

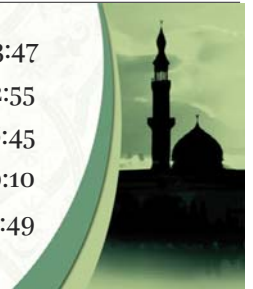
dans le Bassin méditerranéen», animée par M. Francis Perrin, Directeur de recherche à l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS) et spécialiste des problématiques énergétiques.



Horaire des prières

Mercredi 5 Dhou al qi'da 1439

Fajr	03:47
Dohr	12:55
Asr	16:45
Maghreb	20:10
Isha	21:49

CENTRE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE DE SIDI FREDJ
Commémoration de la Journée internationale Nelson Mandela

En collaboration avec SDG's Advocates Community Algeria, le Centre d'information des Nations Unies UNIC Algérie et l'ambassade de l'Afrique du Sud, l'association Sidra, organise ce matin à partir de 9h, au Centre internationale de la jeunesse de Sidi Fredj, une cérémonie à l'occasion de la commémoration de la Journée internationale Nelson Mandela.

RESSOURCES EN EAU
Necib demain à BBA

Dans le cadre du suivi des projets de son secteur, le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera demain jeudi 19 juin, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj.

JEUNESSE ET SPORTS
Hattab à la cérémonie d'ouverture de l'AG de l'ACNOA

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Hattab, a pris part hier, en compagnie de la ministre de la Poste, des Télécommunications et des TIC, Mme Houada Imane Feraoun, à la cérémonie d'ouverture de l'assemblée générale de l'ACNOA. Une cérémonie marquée notamment par le lancement officiel, par Algérie Poste, d'un timbre à l'effigie des Jemmes Jeux Africains de la Jeunesse, qui débiteront aujourd'hui à Alger.

CE MATIN À BELOUIZDAD
Conférence de l'APOCE

L'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), organise ce matin à partir de 10h au Centre culturel du 11 Décembre de Belouizdad (Alger), une conférence de presse qui portera sur «Les préparatifs des campagnes de sensibilisation en prévision de l'Aid El Adha (Craintes d'une répétition du scénario de pétrification des viandes), l'exposition des résultats d'analyses effectués sur sept sortes de margarines, les résultats de la campagne nationale sur les boissons...

CE SOIR À L'OPÉRA D'ALGER
Hamidou en concert

L'Opéra d'Alger, Boualem-Bessaïh, organise ce soir à partir de 21h, une soirée musicale animée par le grand chanteur «Hamidou».



Météo

	Max	Min
Alger	33°	21°
Oran	30°	21°
Annaba	29°	23°
Béjaïa	33°	23°
Tamanrasset	36°	24°

DEMAIN AU PALAIS DE LA CULTURE
Concert du groupe Algérie Andalouza

Le Palais de la Culture, Moufidi-Zakaria, organise demain jeudi 19 juillet à partir de 19h, un spectacle de chants et de danse fusion de musique algérienne et espagnole animé par le groupe Algérie Andalouza.

▶ AVEC LE SERVICE «QUIZ OOREDOO»
Gagnez une Kia Picanto chaque semaine et un Samsung Galaxy J7 chaque jour

Ooredoo, innovateur technologique, accueille l'été dans une ambiance de compétition et lance son nouveau service «Quiz Ooredoo»: un jeu de Questions/Réponses destiné exclusivement à ses clients, leur permettant de gagner de superbes cadeaux dont des voitures et des Smartphones de dernière génération. Le service «Quiz Ooredoo» développé en partenariat avec Numbase, une société spécialisée dans la fourniture de contenus, est disponible dans les deux langues arabe et française et donne aux clients Ooredoo l'opportunité de tester leurs connaissances et leur culture générale, avec 25 DA/jour seulement pour 30 questions/jour. Les abonnés ayant cumulé le plus grand nombre de points remporteront un Samsung Galaxy J7 chaque jour et une voiture KIA Picanto chaque semaine. Pour participer au concours «Quiz Ooredoo», il suffit au client d'envoyer le mot QUIZ ou n'importe quel message par SMS au numéro 5005. Aussi, le Quiz Ooredoo sera accessible prochainement via l'application «My Ooredoo». Avec ce nouveau service, Ooredoo enrichit l'expérience mobile de ses clients en leur offrant des moments de divertissements instructifs durant cette saison estivale.

MÉGA PLANS PIXX DE MOBILIS
Profitez et optez pour le meilleur à vie

Mobilis annonce l'enrichissement de son offre PiXX, avec la révision et l'introduction de nouveaux plans, plus riches et attractifs, afin de répondre aux besoins de ses clients les plus exigeants. Ainsi, les clients prépayés de l'offre Mobtasim PiXX, bénéficieront de nouveaux Mégas plans aux avantages multiples accessible via la formule *600# ou en achetant directement les plans au niveau des points de vente. PiXX 100: Appels & SMS illimité vers Mobilis + 150DA vers les réseaux nationaux + 1Go, valable 24h. PiXX 500: Appels & SMS illimité vers Mobilis + 750DA vers les réseaux nationaux + 5Go, valable 15 jours. PiXX 1000: Appels & SMS illimité vers Mobilis + 2000DA vers les réseaux nationaux + 13Go + gratuit, valable 30 jours. PiXX 2000: Appels & SMS illimité vers Mobilis + 4000DA vers les réseaux nationaux + 30Go + gratuit, valable 30 jours. Aussi, afin de faire bénéficier vos proches des bons plans PiXX, Mobilis vous donne la possibilité d'acheter à votre correspondant le Plan désiré en utilisant le service Sellekni Plan via *665#.

▶ JEUDI À LA LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR
Rencontre autour des «Lectures d'été»

Les éditions ANEP, organisent demain 19 juillet à partir de 14h30, à la librairie Chaïb Dzaïr, sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une rencontre autour du concept «Lectures d'été» suivie d'une présentation d'ouvrages (romans, essais historiques, témoignages...), en présence de romanciers, essayistes et critiques littéraires.

▶ DU 19 AU 26 JUILLET À TIFERDOUD
15^e édition de l'événement culturel «Raconte Art»

La ligue des arts cinématographiques et dramatiques de Tizi-Ouzou, organise du 19 au 26 juillet au village de Tiferdoud (Ain El Hemmam), la 15^e édition de l'événement culturel, touristique et artistique «Raconte Art» placé sous le thème «Les vents hurlants». Cette 15^e édition se tiendra au sein du village le plus haut et le plus propre de Kabylie (Tiferdoud).

PARTIS Ould Abbas critique des partis de l'opposition qui appellent à «la transition démocratique» en Algérie

Le Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbas a critiqué, hier à Alger, certains partis de l'opposition qui appellent à «la transition démocratique» en Algérie.

Répondant à certains partis de l'opposition qui appellent à «la transition démocratique» en Algérie lors d'une conférence de presse animée au siège du parti en marge de sa rencontre avec les élus locaux et cadres du parti à Alger, M. Ould Abbas, qui a indiqué que l'Algérie «vit en démocratie, a un président élu par le peuple et des institutions constitutionnelles», affirmant que «la liberté d'expression y est garantie».

«Ceux qui appellent à la transition démocratique cherchent un nouveau concept de la démocratie», a-t-il lancé. Dans ce contexte, le SG du FLN a critiqué ces parties qui appellent à l'ingérence de l'institution militaire dans les affaires politiques du pays, soulignant que «l'Armée nationale populaire (ANP) qui a, à maintes reprises, refusé de s'ingérer en politique, se dit soucieuse d'accomplir ses missions constitutionnelles dans la sécurisation des frontières et de veiller sur la sécurité du pays».

«L'Algérie n'est pas une République bananière», a-t-il martelé. M. Ould Abbas a indiqué avoir «rencontré récemment plusieurs dirigeants de l'opposition et leur a exprimé la disposition du parti du FLN à travailler avec tous ceux qui soutiennent le programme président de la République», mais refuse toutefois «la surenchère».

Par ailleurs, il a fait savoir que les derniers changements au sein du parti ont été opérés sur ordre du président de la République, ajoutant qu'ils ne constituent pas une exclusion ou une marginalisation mais plutôt des amendements en prévision de la prochaine Présidence.

«6 membres du comité central du parti ont été exclus pour avoir commis des fautes graves», a-t-il précisé.

Dans ce contexte, M. Ould Abbas a affirmé que «la décision d'exclusion a été prise par la commission de discipline qui est pleinement souveraine dans ses délibérations et décisions».

Concernant la prochaine présidentielle, il a souligné que «chacun est libre de se porter candidat et il s'agit là d'un droit garanti par la Constitution», réitérant l'appel du parti au président de la République pour «poursuivre ses missions».

«Le parti respectera le choix du président de la République même s'il décide de ne pas se porter candidat.

Il aura l'appui du parti quelle que soit sa décision», a-t-il observé.

A une question sur la décision du président Bouteflika de mettre fin à la mission de certains hauts responsables de l'Etat, M. Ould Abbas a précisé que ces décisions relevaient «des prérogatives exclusives du président de la République et sont indiscutables».

Revenant au bilan des réalisations du président de la République que le parti s'attelle à élaborer, le SG du FLN a indiqué qu'il «sera fin prêt dans les quelques prochains jours», justifiant la lenteur enregistrée par la durée de l'opération de collecte des données au niveau des moudjahidats du parti à l'échelle nationale, en sus des statistiques des départements ministériels.

APS

PRÉSIDENTE Le président Bouteflika procède à un mouvement partiel dans le corps de la magistrature

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé à un mouvement partiel dans le corps de la magistrature, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République.

«Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution et de l'article 49 de la loi organique 04-11 du 21 Rajab 1425, correspondant au 6 septembre 2004, portant statut de la magistrature, Son Excellence M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a décidé ce jour d'un

mouvement partiel dans le corps de la magistrature», précise la même source. Les nouvelles nominations ont touché des présidents de cours, des procureurs généraux, des présidents de tribunaux administratifs et des commissaires d'Etat près de tribunaux administratifs.



Premièrement : nomination au niveau des cours

— Dans la fonction de président de Cour: Madame et Messieurs/

- Saïdi Mohammed, président de chambre à la Cour d'Adrar, en qualité de président de la Cour de Laghouat,
- Ben Amara Smaïl, président de la Cour de Khenchela, en qualité de président de la Cour de Batna,
- Azzioune Mahmoud, président de la Cour de M'sila, en qualité de président de la Cour de Tébessa,
- Hadj Ali Ouchafa, président de tribunal de Mascara, en qualité de président de la Cour de Jijel,
- Zadi Boudjema, président de la Cour de Médéa, en qualité de président de la Cour de Sétif,
- Mansour Ahmed, président de la Cour de Laghouat, en qualité de président de la Cour de Médéa,
- Bouderbala Mohammed, président de la Cour de Tébessa, en qualité de président de la Cour de M'sila,
- Missouri Amara, conseiller d'Etat au Conseil d'Etat, en qualité de président de la Cour de Mascara,
- Noukha Ali, président de tribunal de Constantine, en qualité de président de la Cour d'Illizi,
- Derfouf Mohamed, président du tribunal administratif de Saïda, en qualité de président de la Cour de Boumerdes,
- Maameria Lazhari, président de la Cour d'Illizi, en qualité de président de la Cour d'El Tarf,
- Boulcina Ahcene, conseiller à la Cour suprême, en qualité de président de la Cour de Khenchela,
- Bouhaddi Nacéra, présidente de la Cour d'El Tarf, en qualité de présidente de la Cour de Aïn Defla,

— Dans la fonction de procureur général: Messieurs/

- Belkhefha Smaïne, procureur de la République près de tribunal de Béchar, en qualité de procureur général près la Cour d'Adrar,
- Belaidi Ahmed, premier procureur général adjoint près la Cour de Jijel, en qualité de procureur général près la Cour de Tébessa,
- Bouchenafa Tayeb, premier procureur général adjoint près la Cour de Aïn Témouchent, en qualité de procureur général près la Cour de Sidi Bel-Abbès,
- Tachouche Abdelkader, premier procureur général adjoint près la Cour d'Oran, en qualité de procureur général près la Cour de Ouargla,
- Moussi Lakhdar, procureur général près la Cour d'Adrar, en qualité de procureur général près la Cour de Khenchela,
- Nacef El Hocine, procureur général près la Cour de Aïn Defla, en qualité de procureur général près la Cour de Tipasa,

- Aouadi Lakhdar, procureur général près la Cour de Aïn Témouchent, en qualité de procureur général près la Cour de Aïn Defla,
- Moussaref Benhafssa Norredine, président de chambre à la Cour d'Oran, en qualité de procureur général près la Cour de Aïn Témouchent,

— Deuxièmement: nomination au niveau des tribunaux administratifs

— Dans la fonction de président de tribunal administratif: Mesdames et Messieurs

- Zemaiche Mohammed, président de tribunal de Relizane, en qualité de président du tribunal administratif de Laghouat,
- Belaez Salah, commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Batna, en qualité de président du tribunal administratif de Batna,
- Ouadah Hadri, conseiller d'Etat au Conseil d'Etat, en qualité de président du tribunal administratif de Blida,
- Kheraz Hakima, conseiller au tribunal administratif de Tamanrasset, en qualité de présidente du tribunal administratif de Tamanrasset,
- Slimani Farida, présidente du tribunal administratif de Blida, en qualité de présidente du tribunal administratif d'Alger,
- Younès Mahbouba, présidente de chambre au tribunal administratif de Skikda, en qualité de présidente du tribunal administratif de Jijel,
- Sidlakhdar Saïd, président de chambre à la Cour de Tiaret, en qualité de président du tribunal administratif de Saïda,
- Haiti Mustapha, conseiller au tribunal administratif d'Illizi, en qualité de président du tribunal administratif d'Illizi,
- Bousnane Masmoudi, président de chambre à la Cour de Constantine, en qualité de président du tribunal administratif de Khenchela.

— Dans la fonction de commissaire d'Etat près le tribunal administratif: Messieurs/

- Zane Mohammed, commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Ghardaïa, en qualité de commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Batna,
- Hladri Boukrine, président de chambre à la Cour de Tiaret, en qualité de commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Saïda,
- Taleb Mohamed Ben Bouzid, conseiller à la Cour de Sétif, en qualité de commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Ghardaïa.

Le FLN se félicite de «la cadence» de son redéploiement au sein de la société

Le parti du Front de libération nationale (FLN) s'est félicité, lundi, de la cadence de son redéploiement au sein des différentes franges de la société et des résultats positifs de cette opération.

«Le bureau du FLN a noté avec satisfaction le bon déroulement du redéploiement du parti et s'est félicité des résultats positifs de l'opération qui s'est déroulée dans un climat fraternel et solidaire», a indiqué le parti dans un communiqué rendu public au terme de la réunion

de son Bureau politique. Le FLN a salué, lors de cette réunion présidée par son secrétaire général, Djamel Ould Abbas, «le sursaut solidaire manifesté par les militants et militantes du FLN et l'adhésion des sympathisants contribuant ainsi au renforcement de la base sociale du parti». A cette occasion, le bureau politique a exprimé «son attachement à réunir les conditions nécessaires pour attirer les jeunes compétences, les cadres et les femmes, tout en s'engageant

à faire des Kasmate et des Mouhafadate des espaces ouverts aux militants et citoyens dans le but de consacrer la culture de la communication et du dialogue autour des questions nationales sans marginalisation aucune».

Par ailleurs, le Bureau politique du FLN a appelé les SG des Mouhafadate, les présidents des comités transitoires du parti, les SG des Kasmate à «tirer profit de l'opération de redéploiement pour se rapprocher davantage des différentes franges de la

société notamment des cadres, des jeunes, des femmes, des travailleurs et des retraités tout en œuvrant à leur faciliter l'adhésion au parti».

La réunion a permis, en outre, de passer en revue «la situation politique et socio-économique outre les défis marquant cette conjoncture qui appelle l'ensemble des militants du parti et de toutes les forces vivantes du pays à faire preuve de vigilance, de mobilisation et à faire prévaloir l'intérêt suprême du pays».

EMPLOI: L'Etat «déterminé» à poursuivre l'accompagnement des jeunes pour la création de micro-entreprises (ministre)

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Mourad Zemali, a affirmé lundi à Skikda que l'Etat reste «déterminé» à poursuivre l'accompagnement des jeunes pour la création de micro-entreprises.

Lors de sa visite à une micro-entreprise créée dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), le ministre a relevé que «ces dispositifs d'aide à l'emploi ont diffusé l'esprit entrepreneurial parmi les jeunes et ont porté leurs fruits en participant à la création de richesses et d'emplois».

Concernant les métiers pénibles et leur classification, M. Zemali a indiqué qu'une commission technique a été créée, il y a 7 mois et œuvre d'une manière régulière à étudier et élaborer les critères définissant et classifiant les métiers pénibles», assurant qu'il y aura concertation avec les divers partenaires économiques et sociaux et les représentants de la société civile pour parvenir à un consensus sur ces métiers».

«La liste des métiers pénibles élaborée sera préliminaire en tenant compte de l'évolution des sciences et des technologies», a ajouté le ministre.

Le ministre a exhorté les entreprises économiques à procéder à la permutation des jeunes travaillant dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle.

Il a également estimé que «la décision de geler la permutation au niveau des administrations est due au fait que cette opération est soumise à diverses lois et



concours, assurant que le ministère de tutelle tente de transférer ces travailleurs vers le secteur économique» et encourage, en même temps, les jeunes à faire preuve d'initiative et créer leurs propres micro-entreprises que le ministre, a-t-il indiqué, est disposé à accompagner.

M. Zemali a estimé que la Caisse nationale des retraites (CNR) se trouve en situation de «déséquilibre financier» pour diverses causes et fait face à «un déficit d'environ 50 %». L'Etat algérien est intervenu courant 2018 pour affecter environ 500 milliards DA pour couvrir ce déficit, a ajouté M. Zemali qui a fait état de grands efforts déployés au niveau du système de sécurité sociale pour trouver d'autres modes de financement de cette caisse. Le mi-

nistre a inauguré une annexe des prothèses auditives de l'Office national d'appareillages et accessoires pour handicapés (ONAAAPH) au niveau du centre de paiement de l'agence de Skikda de la CNAS (caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés) appelée à prendre en charge 1.500 personnes souffrant de problèmes auditifs. L'antenne devra notamment assurer la disponibilité des appareillages auditifs et éviter aux patients de se déplacer à Constantine pour les acquérir. Il a été à ce jour procédé à l'ouverture à l'échelle nationale de 27 annexes de prothèses auditives qui seront généralisées à la plupart des wilayas avant la fin de l'année en cours en attendant la formation au niveau de l'école supérieure de

la sécurité sociale d'un second groupe de médecins qui prendront en charge ces patients, a indiqué le ministre en soulignant que l'ONAAAPH assure la prise en charge de plus d'un demi-million d'algériens à besoins spécifiques dont la couverture sociale est assurée à 100 %. M. Zemali a présidé la cérémonie de signature d'une convention de partenariat entre l'Agence locale de la main d'œuvre, la direction de wilaya de l'emploi et la direction de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels pour la formation durant des périodes de 3 mois à une année de jeunes âgés entre 16 et 20 ans dans certains métiers demandés sur le marché de l'emploi en vue de favoriser leur embauche par les entreprises.

OUARGLA : Un millier de cas d'agressions sur les réseaux d'électricité et du gaz depuis janvier (SDC)

Plus de 1.000 cas d'agression sur les réseaux de distribution de l'électricité et du gaz ont été enregistrés depuis le début de l'année à travers les différentes communes de la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris mardi de la direction de la société de distribution de l'électricité et du gaz-Centre (SDC, filiale de Sonelgaz).

Les services techniques de la SDC ont relevé que plus de 400 de ces cas d'agression ont été commis par les entreprises de réalisation, publiques et privées, et plus de 600 autres par les particuliers à travers des constructions près des ouvrages et installations énergétiques, en plus des extensions sans respect des distances de sécurité et l'agression des niches de transformateurs électriques au niveau de nombreux quartiers des communes de Rouissat, Ouargla, Sidi-Khouiled et Hassi-Messaoud, a précisé la chargée de la communication, Rabia Douadi.

Ces comportements influent négativement sur les rendements des réseaux et des investissements de la l'entreprise entravant ainsi les équipes techniques et causant des pertes financières destinées à la réparation des pannes engendrées par ces agressions, représentant 50% des pannes sur les réseaux d'électricité et de gaz, a-t-elle souligné.

Par souci de remédier à cette situation, l'entreprise organise des campagnes de sensibilisation en direction des entreprises de réalisation et des citoyens sur les dangers causés par ces agressions en les invitant à se rapprocher des services techniques pour obtenir des permis de réalisation sans risques, a ajouté la chargée de communication.

La Sonelgaz a également lancé, avec la période estivale, l'initiative de la brigade de l'énergie pour sensibiliser sur la consommation qualitative des énergies électrique et de gaz et éviter d'éventuels risques.

Première du genre au niveau de la wilaya, cette brigade, composée de cadres de l'entreprise y compris l'élément féminin, a effectué plus de 400 visites aux foyers pour sensibiliser directement les citoyens et contrôler les installations intérieures d'électricité et de gaz, a ajouté Melle. Douadi.

Placée sous le signe «consommer mieux, payer moins», cette opération, menée durant les grandes chaleurs et le mois de Ramadhan, périodes de forte consommation d'électricité et de gaz, s'insère dans le cadre de la mise en place de nouveaux canaux «efficaces» à travers des campagnes de «Porte-à-porte».

DROGUE/LUTTE

Ain Témouchent: découverte de plus de 24 kg de kif traité au large de l'île de Rachgoun

Une quantité de 24,5 kg de kif traité a été découverte, lundi soir, au large de l'île de Rachgoun, dans la wilaya d'Ain Témouchent, a-t-on appris, mardi, du groupement territorial des gardes-côtes de Béni Saf. Cette quantité de drogue, emballée dans des colis protégés avec

du plastique, a été découverte flottant sur les vagues, a-t-on précisé de même source. Cette opération intervient en moins de 72 heures après la découverte de 160 kg de kif traité sur les plages d'Ouardania et Malus, relevant de la commune d'Oulhassa dont 57 kg dé-

couverts dimanche et 103 kg rejetés lundi par les vagues de cette région, selon les services de la gendarmerie nationale d'Ain Témouchent. Une enquête a été ouverte pour déterminer la provenance de cette drogue et identifier sa destination, a-t-on souligné.

STATION MÉTRO KHELIFA BOUKHALFA:

Arrêt de l'escalier mécanique suite à une chute d'un voyageur

Une chute d'un voyageur est survenue lundi au niveau de l'escalier mécanique numéro 2 de la station Khelifa Boukhalfa ce qui a nécessité l'arrêt de l'équipement pendant 30 minutes avant sa remise en

service par les techniciens, a indiqué hier un communiqué des entreprises «RATP EL DJAZAIR» et Métro d'Alger.

Un accident a été enregistré lundi à la station Khelifa Boukhalfa. Il s'agissait

de la chute d'un voyageur sans gravité au niveau de l'escalier mécanique.

Cet incident a nécessité l'arrêt momentané de l'escalier selon la procédure en vigueur, a précisé le communiqué. Une exper-

tise technique a été effectuée par les équipes de RATP EL DJAZAIR en collaboration avec l'entreprise Métro d'Alger et a permis sa remise en service en toute sécurité, après 30 minutes d'arrêt.

MILA:

Mise en service fin juillet de la partie ouest du périmètre irrigué de Teleghma

La partie ouest du périmètre irrigué de Teleghma (sud de Mila) sera mise en service fin juillet en cours, a-t-on appris mardi auprès de la direction des Ressources en eau. Dans une déclaration à l'APS, la même source a expliqué que cette partie s'étale

sur une superficie de 1.566 hectares dans la commune de Mechira (au sud de Mila), signalant qu'une fois finalisée, cette opération permettra à un total de 211 agriculteurs de la même commune d'irriguer leurs cultures. La même source a fait savoir

que la partie ouest du périmètre de Teleghma constitue «le dernier lot» d'un périmètre qui s'étale sur une superficie de l'ordre de 4.447 hectares, dont 1.142 hectares représentent la partie nord répartie entre les deux communes de Oued Athmania et

Oued Segouene, mis en service en mars dernier. La partie centre du même périmètre, ajoute la même source, totalise 1.738 hectares et est localisée au sud de la commune de Teleghma, entrée en exploitation fin avril dernier.

MÉDITERRANÉE Interpol dans huit ports de la Méditerranée dont l'Algérie pour renforcer la lutte antiterroriste

Des agents de la police internationale Interpol ont été dépêchés dans huit ports de Méditerranée occidentale, dont l'Algérie, pour aider les autorités locales à dépister les voyageurs et à détecter les terroristes potentiels pendant la période estivale, a indiqué lundi cette institution basée à Lyon.

Selon un communiqué de cette organisation internationale de police la plus importante au monde, avec 192 pays membres, l'opération, dont le nom de code «Opération Neptune», traite des menaces que représentent les voyages des combattants terroristes étrangers empruntant les routes maritimes méditerranéennes entre l'Afrique du Nord et l'Europe du Sud, ainsi que les personnes, les trafiquants de drogue ou d'armes à feu.

L'Algérie, la France, l'Italie, le Maroc, l'Espagne et la Tunisie dirigent l'opération Neptune avec le soutien d'Interpol, de l'Organisation mondiale des douanes et de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (FRONTEX), a-t-on indiqué.

Au cours de la première semaine de l'opération, plus de 350.000 recherches dans les bases de données d'INTERPOL ont abouti à la détection de quatre combattants terroristes étrangers présumés et à la localisation d'une personne disparue.

Les pays d'accueil vérifient l'identité des voyageurs et les informations de passeport contre les bases de données criminelles d'Interpol à travers son réseau sécurisé de communication policière mondial.

Selon Interpol, les documents de voyage volés étant un «atout majeur» pour la mobilité terroriste, en particulier les combattants terroristes étrangers revenant de zones de conflit.

«Alors que l'attention du monde sur la sécurité frontalière est largement centrée sur les frontières aériennes et terrestres, les menaces potentielles pour la sécurité maritime reçoivent moins d'attention», a déclaré Patrick Stevens, directeur de la section contre le terrorisme d'Interpol, soulignant que la question des combattants terroristes étrangers en déplacement «inquiète tous les pays membres d'Interpol qui continuent de surveiller le départ et le retour de leurs ressortissants dans différentes zones de conflits».

Ce responsable a affirmé que la coopération policière régionale et mondiale «n'a jamais été aussi essentielle contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée».

Au cours de sa visite en mai dernier en Algérie, le président d'Interpol, Meng Hongwei, avait estimé qu'il était «nécessaire» de renforcer la coopération avec les autres organisations régionales, notamment l'Organisation africaine de coopération policière «Afrapol» pour faire face à la criminalité internationale.

«Si j'accorde, en tant que président d'Interpol, une importance particulière à cette visite, c'est parce que le nouveau contexte marqué par la recrudescence de la criminalité internationale, nécessite le renforcement de sa coopération avec des organisations de police régionales», avait-il dit.

APS

ALGÉRIE-AFRIQUESUD Les «liens étroits» entre Nelson Mandela et l'Algérie mis en avant à Alger

Les «liens étroits» entre le défunt militant sud-africain, Nelson Mandela et l'Algérie, ont été mis en exergue, hier à Alger, notamment son inspiration de la Révolution algérienne dans sa lutte contre le régime de l'apartheid.

«Les liens entre Mandela et l'Algérie étaient très étroits. Mandela était très imprégné de l'histoire de la résistance algérienne contre le colonialisme français, dont il s'est beaucoup inspiré dans sa lutte contre le régime de l'apartheid», a indiqué le premier ambassadeur d'Algérie en Afrique du Sud, Noureddine Djoudi, lors d'une rencontre organisée au forum d'El-Moudjahid, à la veille de la célébration de la Journée internationale dédiée à Nelson Mandela.

Il a évoqué, à cet effet, le passage de Mandela en Algérie où il a reçu une formation militaire, «bénéficiant de l'expérience algérienne dans la lutte anticolonialiste», faisant observer, à ce propos, que «le colonialisme français et le régime de l'apartheid étaient identiques».

Il a ajouté que l'Algérie avait été, également, «une source d'inspiration au plan diplomatique pour Mandela dans sa lutte contre la politique raciste et discriminatoire pratiquée par le régime de l'apartheid».

L'ancien diplomate a déploré, au passage, «les tentatives de certains pays occidentaux notamment d'occultier le rôle et la solidarité de l'Algérie avec le peuple sud-africain, à sa tête Mandela, pour se libérer du régime de l'apartheid».

M. Djoudi a tenu à rappeler, à cet égard, le rôle et l'engagement de l'Algérie dans la lutte anticolonialiste à travers le monde, en soutenant les peuples opprimés dans leur lutte pour autodétermination et l'indépendance, particulièrement en Afrique.

De son côté, Eric Overvest, Résident du système des Nations Unies en Algérie, a rendu hommage à Nelson Mandela qu'il considère comme «une icône africaine de par son courage, son parcours et ses idéaux et qui a



changé bien plus que le destin de son pays», mettant en avant «la solidarité de l'Algérie avec la lutte de libération du peuple sud-africain».

«Il n'y a aucun doute que Nelson Mandela affectionnait particulièrement l'Algérie, considérée à l'époque comme un pays modèle en matière de libération», a-t-il souligné, relevant que l'Algérie «est très vite devenue sa seconde patrie». M. Evervest a évoqué également «l'appui diplomatique apporté par l'Algérie en faveur du droit inaliénable à autodétermination du peuple sud-africain, notamment dans le cadre du multilatéralisme et en particulier des organes des Nations Unies».

En raison de sa politique d'apartheid, l'Afrique du Sud était menacée d'exclusion par le Conseil de sécurité de l'ONU, «toutefois une résolution dans ce sens n'a finalement pas été adoptée par le Conseil», a-t-il rappelé.

Dans ce contexte, a-t-il

souligné, lors de la 29e session de l'Assemblée générale de septembre 1974, présidée par M. Abdelaziz Bouteflika, les Etats membres se sont saisis de la question de la relation de l'Afrique du Sud avec les Nations Unies, adopté une résolution soulignant que la politique d'apartheid et de discrimination raciale de l'Afrique du Sud était en violation avec les principes de la Charte des Nations unies et de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et, de ce fait, ont demandé au Conseil de sécurité de se ressaisir urgemment de la question du statut de l'Afrique du Sud au sein de l'Organisation. Lors de cette même session, les Etats membres ont également adopté une résolution appelant tous les Etats à contribuer activement aux Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud, en vue d'apporter une assistance humaine aux personnes persé-

cütées et ont recommandé d'imposer un embargo sur l'armement en direction de l'Afrique du Sud, ainsi que son exclusion totale de toute participation aux organisations et conférence internationales placées sous l'égide des Nations Unies.

Cette rencontre à l'occasion de la Journée internationale dédiée à Nelson Mandela «est certainement un rappel de l'engagement de ce leader et militant des droits de l'Homme pour la liberté et l'égalité, mais aussi un rappel du soutien indéfectible de l'Algérie pour une cause juste qu'est l'autodétermination des peuples», a fait observer M. Evervest.

Pour sa part, l'ambassadeur d'Afrique du Sud à Alger, Denis Thokozani Dloomo, a indiqué que «sans l'Algérie, Nelson Mandela ne serait pas ce qu'il était devenu», saluant le rôle de l'Algérie dans son soutien aux peuples à la liberté et à l'indépendance.

ACCUEIL DE LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE: Création de couloirs verts et renforcement des effectifs dans les aéroports et les ports

Des couloirs verts ont été réservés à travers les ports et aéroports où les effectifs ont été renforcés pour faciliter les procédures d'accueil de la communauté algérienne établie à l'étranger, a affirmé lundi à Batna le directeur régional des Douanes algérienne, le contrôleur général, Abdenour Hadadou.

«Ces mesures concernent tous les points d'entrée des voyageurs à travers le territoire national (aéroports et ports), a déclaré à l'APS le même responsable à l'aéroport international Mustapha Benboulaïd, lors d'une cérémonie symbolique d'accueil de la communauté algérienne venue à bord d'un vol d'Air

Algérie en provenance de Marseille (France).

«Des cellules d'accueil et d'information ont été mises en place à travers ces structures pour orienter les membres de la communauté algérienne et les doter en informations utiles et nécessaires», a souligné le même responsable qui a mis l'accent sur «l'amélioration remarquable enregistrée en la matière d'autant que les agents activant dans les aéroports et les ports ont reçu des formations continues dans les techniques d'accueil et d'information».

Le directeur régional des Douanes qui était accompagné du secrétaire gé-

néral de la wilaya de Batna, Youcef Bechlaoui a indiqué que la «facilitation des procédures améliore considérablement le transit des voyageurs qui s'effectue dans un délai allant entre 10 et 15 minutes», mettant l'accent sur l'impact des équipements modernes dans le perfectionnement du travail des douaniers.

Pour sa part le secrétaire général de la wilaya a indiqué que cette opération vient en exécution des orientations du ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire et la direction générale des Douanes (DGD) pour un meilleur accueil de la communauté algérienne.

EAU : Plusieurs mesures pour lutter contre les déperditions

Plusieurs mesures ont été prises par le secteur des ressources en eau visant à économiser cette denrée vitale, a indiqué le directeur de l'alimentation en eau potable auprès du ministère des Ressources en eau, Omar Bougueroua, dans un entretien accordé à l'APS. Annuellement, un volume total de 10,6 milliards de m³ est consommé dans le pays à raison de 7 milliards de m³ pour l'agriculture, de 3,2 milliards de m³ pour l'alimentation en eau potable (AEP) et de 0,4 milliard de m³ pour le secteur industriel.

Au vu de ces immenses besoins en eau conjugués au climat aride et semi-aride, le secteur des Ressources en eau a lancé simultanément quatre (4) grandes actions dont celles visant à réduire les déperditions de cette ressource non abondante et à lutter contre son utilisation illicite.

Concernant ce dispositif global, le même responsable cite la réhabilitation et la modernisation des réseaux de distribution de l'eau potable au niveau national pour minimiser les pertes.

«Les pertes physiques sur les réseaux et les installations à l'échelle nationale représentent actuellement près de 30% en raison essentiellement de la vétusté des réseaux», explique-t-il.

L'action est menée dans le but de ramener ce taux de déperdition à 18%, permettant un gain d'un (1) million de m³/jour, avance-t-il. Actuellement, ce sont les réseaux des grandes villes qui font l'objet de cette réhabilitation, fait-il savoir.

Selon lui, 39 villes (chefs-lieux de wilayas) sont en phase d'étude alors que dans 19 autres villes, les travaux sont presque achevés.

Réparation des fuites sur le réseau de distribution pour minimiser les pertes

Concernant la deuxième action mise en œuvre, elle consiste en la réparation des fuites par les établissements concernés par l'alimentation en eau potable telles l'Algérienne des eaux (ADE), la Société des eaux et d'assainissement d'Alger (Seaal) et la Société des eaux d'Oran (Seor). Complémentaire à la première mesure, cette action devrait permettre l'entretien en continu des réseaux d'eau potable en cas d'endommagements des canalisations et des fuites, détaille le même responsable.

Dans cette optique, le ministère des Ressources en eau a instruit l'ADE d'opérer un redéploiement de son personnel à partir de ses «effectifs nombreux» enregistrés dans les activités de gardiennage et de sécurité, tout en renforçant les effectifs spécialisés dans le cœur du métier (plomberie notamment) à travers des formations spécialisées.

Selon lui, l'ADE a d'ores et déjà œuvré dans le sens de la professionnalisation des métiers de l'eau en formant 2.200 de ses agents, fait savoir M. Bougueroua.

Aujourd'hui, cette entreprise dispose de 177 brigades de surveillance des réseaux à travers les 44 unités dont elle dispose.

Ainsi, depuis le lancement de cette opération en 2017, il a été recensé 146.000 fuites.

Concernant la troisième action, elle porte sur l'éradication des piquages illicites des canalisations de distribution de l'eau: «une action très importante que le secteur a pris en charge par l'installation d'un dispositif opérationnel avec des cellules de veille et de surveillance installées au niveau des 48 wilayas, et ce, au même titre que les réparations de fuites», affirme-t-il.

Sur ce point, le même responsable estime que cette mesure devrait réduire ces piquages illicites et récupérer plus de 200.000 m³/jour, soit presque l'équivalent de la consommation d'une wilaya de densité populaire moyenne. Sur la période allant entre janvier 2017 et février 2018, les cellules de veille et de surveillance ont effectué près de 54.000 sorties. Ce qui a permis de déceler 10.600 cas de branchements illicites alors que des actions ont été introduites en justice contre leurs auteurs, et un volume de 4,5 millions de m³ d'eau a été récupéré.

En quatrième lieu, le secteur s'attelle à l'installation de compteurs d'eau dans les lieux où leur absence est relevée, permettant de facturer sa consommation.

SELON L'ONS Léger recul du taux de chômage à 11,1% en avril 2018

Le taux de chômage en Algérie a atteint 11,1% en avril 2018 contre 11,7% en septembre 2017, soit une baisse de 0,6 point entre les deux périodes, a appris mardi l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Quant au nombre de la population en chômage, il a été estimé à 1,378 million de personnes (contre 1,440 million de personnes en septembre 2017 et 1,508 million de personnes en avril 2017).



Le taux de chômage a atteint 9% auprès des hommes et 19,5% chez les femmes, tandis que des disparités significatives sont observées selon l'âge, le niveau d'instruction et le diplôme obtenu. Le taux de chômage des jeunes de la tranche d'âge 16-24 ans a ainsi atteint 26,4% contre 28,3% en septembre 2017, soit un recul de 1,9 point. Par ailleurs, la répartition des chômeurs selon le diplôme obtenu fait ressortir que 680.000 chômeurs n'ont aucun diplôme, soit près de la moitié de l'ensemble de la population en chômage (49,4%). Sur l'ensemble de la population en chômage, les diplômés de la formation professionnelle en constituent 23,7%, alors que les diplômés de l'enseignement supérieur en forment 24,9%. En moyenne, six (6) chômeurs sur dix (10) sont des chômeurs de longue durée, soit 59,2% cherchant un poste d'emploi depuis une année ou plus. Les chômeurs sont toutes les personnes âgées de 16 à 59 ans, sans travail et qui ont déclaré être disponibles

pour travailler et ont entrepris des démarches, sur la période considérée, en vue de trouver un emploi. Sur un autre plan, l'ONS signale qu'en avril 2018, le nombre de la population active a atteint 12,426 millions de personnes (contre 12,298 millions de personnes en septembre 2017). La population active (ou force de travail) est l'ensemble des personnes en âge de travailler et disponibles sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi ou qu'elles soient en chômage. Selon l'ONS, la situation du marché du travail en avril 2018 s'est caractérisée essentiellement par une augmentation du volume de la population active par rapport à septembre 2017, avec un solde positif de 128.000 personnes. Il explique que cette variation est la résultante d'une augmentation plus conséquente du volume de la population occupée (avec un solde positif de 190.000), associée à une baisse du volume de la population à la recherche d'un emploi au cours de cette même période

(une diminution de 62.000) Quant à la population occupée (personnes ayant un emploi), elle a été estimée à 11,048 millions de personnes en avril dernier (contre 10,858 millions en septembre 2017). Les données sur la population occupée font ressortir une augmentation assez prononcée de la main d'œuvre masculine par rapport à septembre 2017, avec un solde positif de 180.000, alors que celle féminine a connu une quasi-stagnation. Les femmes ont constitué 17,9% de la population occupée totale en avril 2018, précise l'ONS. En outre, l'Office relève une augmentation importante du volume de l'emploi salarié notamment le salariat non permanent par rapport à septembre 2017, avec un solde positif de 231.000, ainsi qu'une augmentation moins importante du volume des salariés permanents par rapport à septembre 2017 (hausse de 51.000), alors que le volume de l'auto-emploi (les employeurs et les indépendants) a baissé de 74.000 personnes.

1ER TRIMESTRE 2018 : Plus de 51 milliards de DA de transactions commerciales non facturées

Le montant des transactions commerciales non facturées mises au jour par le ministère du Commerce a atteint 51,32 milliards de dinars durant le premier semestre de l'année 2018, a appris lundi l'APS auprès de ce ministère. Ce montant a été découvert grâce aux 528.995 interventions effectuées par les services de contrôle, ayant permis la constatation de 79.067 infractions et l'élaboration de 75.609 procès-verbaux. Le plus grand taux d'infractions a trait au défaut de publicité des prix (44,16%), l'opposition au contrôle (6,18%) et défaut de registre de commerce (5,64%). S'agissant des mesures administratives conservatrices, il a été procédé à la saisie de marchandises pour une valeur de 4,06 milliards DA et la fermeture administrative de 6.961 locaux de commerce pour diverses infractions aux règles commerciales, notamment le défaut de registre de commerce. En matière de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, ces interventions ont donné lieu à la constatation de 46.931 infractions aux règles relatives à la protection du consommateur et à l'élaboration de 44.515 procès-verbaux d'infractions. Les services de contrôle ont effectué 425.620 interventions sur le

marché, ayant permis de relever 46.330 infractions donnant lieu à l'établissement de 44.275 procès-verbaux à l'encontre des contrevenants opérant aux différents stades de la mise à la consommation des produits. L'examen des résultats enregistrés fait ressortir que la majorité des interventions demeure orientée, de façon notable, vers l'objectif de la réduction du risque alimentaire qui représente à lui seul 251.522 interventions par rapport à l'activité globale. La sécurité des produits et l'obligation de l'information du consommateur totalisent, quant à elles, 174.098 interventions de l'activité de contrôle de la qualité. Selon la même source, les contrôles opérés se sont traduits par la constatation de 46.330 infractions, dont 35.839 pour la réduction du risque alimentaire et 10.491 pour la maîtrise de la sécurité des produits ainsi que l'obligation de l'information du consommateur.

Refus d'admission de 505 cargaisons sur le territoire national

A ce propos, les infractions principales relevées sur le marché ont concerné le défaut d'hygiène et de salubrité (47,41%), la tromperie ou tentative de tromperie du consommateur (13,79%) et absence de l'autocontrôle

(12,16%). Au titre des mesures conservatoires, il a été procédé à la saisie de marchandises non-conformes d'une valeur de 762,40 millions DA, le blocage aux frontières de cargaison pour une quantité de 21.376 tonnes de produits non-conformes d'une valeur de 7.396 millions DA et la fermeture de 1.884 locaux de commerce.

S'agissant du contrôle de la conformité des produits importés, il a été procédé à l'examen de 34.294 dossiers d'importation pour une quantité de 14.939 millions de tonnes. Cela a donné lieu au refus d'admission sur le territoire national de 505 cargaisons pour une quantité de 21.376 tonnes représentant une valeur globale de 7.396 millions DA.

Un total de 240 dossiers de poursuites judiciaires ont été élaborés à l'encontre des importateurs défaillants.

Dans le domaine du contrôle analytique, il ressort de l'état des prélèvements d'échantillons, un nombre total de 8.140 prélèvements, dont 602 échantillons se sont avérés non-conformes, ce qui représente un taux de non conformité de 7,40%.

Par type d'analyse et sur les 4.076 échantillons prélevés pour analyses physicochimiques, 489 échantillons se sont avérés non-conformes, soit un taux de

12,0%, alors que l'analyse de 3.929 échantillon au plan microbiologique a révélé la non-conformité de 471 échantillons, soit un taux moyen de 12,0%.

Aussi, il a été prélevé 177 prélèvements d'échantillons de produits industriels, notamment, les matériaux de construction, les appareils électroménagers, dont 31 se sont avérés non-conformes. Concernant le taux infractuel, il a représenté 12,73% contre 13,09% pour le même semestre de 2017. En effet, le nombre d'autorisations d'admission a été de 33.789 pour le premier semestre 2018 contre 49.736 pour le même semestre de l'année écoulée, soit un taux de -32,1%. Cette situation révèle qu'en termes d'importation, la donne a changé en ce qui concerne les produits soumis au contrôle des frontières. Ce qui témoigne d'une action favorable pour la production nationale résultant des mesures prises, récemment en matière de commerce extérieur, a fait valoir le ministère du Commerce. Pour rappel, le montant des transactions commerciales non facturées mises au jour par le ministère du Commerce s'était chiffré à 116,45 milliards de dinars durant l'année 2017, contre 59,3 milliards de dinars en 2016.

Le prix du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi lundi à 71,90 dollars, a indiqué hier cette Organisation sur son site web. Vendredi, le prix du panier de référence du brut de l'Opep était également à 72,15 dollars, a précisé la même source.

PÉTROLE :



Le prix du panier de l'Opep à 71,90 dollars

Introduit en 2005, le panier de référence de l'Opep comprend quatorze (14) types de pétrole: le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Oriente (Émirats), Zafiro (Guinée Équatoriale), Rabi Light (Gabon), l'Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Qatar), Arab Light (Arabie Saoudite), Murban (UAE) et le Mery (Venezuela). Lundi, les prix de l'or noir ont terminé en baisse. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre a clôturé à 71,84 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 3,49 dollars par rapport à la clôture de vendredi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'août a cédé 2,95 dollars à 68,06 dollars. Pour rappel, les 24 pays producteurs Opep et non Opep, ont convenu le 23 juin dernier à Vienne de limiter à 100% leur niveau de respect des engagements pris dans le cadre de l'accord de baisse qui vise à retirer du marché 1,8 millions

de barils/jour (1,2 millions barils/jour pour les membres de l'Opep, 0,6 million barils/jour pour les producteurs hors Opep. L'Organisation avait accepté, pour la première fois depuis 2008, d'ajuster sa production de 1,2 million de barils par jour (mbj) afin de stabiliser le marché mondial de l'or noir.

Des pays producteurs non membres de l'Opep, dont la Russie, avaient joint cet accord en réduisant leur production totale de 600.000 b/j. Cet accord Opep-non Opep a été prolongé jusqu'à fin 2018 lors de la réunion de tenue en novembre 2017.

Le ministre russe de l'Énergie Alexandre Novak a affirmé vendredi dernier que l'Opep et ses dix partenaires pourraient augmenter leur production de plus d'un million de barils, jugeant toutefois que «les prix du pétrole sont volatils (...) ils reflètent également les déclarations sur les guerres commerciales», ont rapporté des agences russes. Dans son dernier rapport mensuel, l'Opep a estimé que la

croissance de la consommation mondiale de pétrole devrait ralentir l'an prochain, tout en s'attendant à ce que l'offre d'or noir progresse au même rythme que cette année, portée par l'Amérique du Nord et le Brésil. L'Organisation table sur une hausse de 1,45 million de barils par jour (mbj) de la consommation de brut en 2019, contre une progression de 1,65 mbj cette année, à 98,85 mbj.

En parallèle, la production de brut devrait croître de 2,1 mbj l'an prochain, soit à un rythme «inchangé» par rapport à 2018, prévoit l'Opep. A noter que les prix du pétrole ont ouvert la séance du mardi avec un léger recul.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 71,71 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 13 cents par rapport à la clôture de lundi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'août cédait 10 cents à 67,96 dollars.

AIE : L'investissement énergétique mondial ne parvient pas à atteindre les objectifs fixés

L'investissement énergétique mondial en 2017 ne parvient pas à atteindre les objectifs de la sécurité énergétique et le développement durable, a révélé hier un nouveau rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), soulignant que seul le secteur de l'électricité a attiré la plus grande part des investissements. Selon le rapport «World Energy Investment 2018», les investissements mondiaux en énergie ont atteint 1,8 billion (1800 milliards) de dollars en 2017, soit une baisse de 2 % en termes réels par rapport à l'année précédente, relevant que plus de 750 milliards de dollars ont été consacrés au secteur de l'électricité et 715 autres à l'approvisionnement mondial en pétrole et gaz. Ainsi, le rapport constate que le secteur de l'électricité, qui a attiré la plus grande part des investissements énergétiques en 2017, soutenue par de fortes dépenses en réseaux, dépasse l'industrie du pétrole et du gaz pour la deuxième année consécutive. Dans ces investissements, note-t-on, la part de l'investissement énergétique mondial tirée par les entreprises d'Etat a augmenté au cours des cinq dernières années pour atteindre plus de 40 % en 2017. Même si l'investissement dans l'efficacité énergétique est particulièrement lié à la politique gouvernementale, l'AIE estime qu'il est moyen par rapport aux normes de performance énergétique, constant qu'après plusieurs années de croissance, les investissements mondiaux combinés dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ont diminué de 3 % en 2017 et «risquent de ralentir davantage cette année». Le rapport soutient que même si l'efficacité énergétique a connu «une des plus fortes» croissances en 2017, «elle n'a pas suffi à compenser la baisse des énergies renouvelables», faisant observer que la croissance des investissements dans l'efficacité «s'est affaiblie au cours de l'année écoulée, l'activité des politiques ayant montré des signes de ralentissement».

Une baisse des investissements mondiaux jugée «préoccupante»

Ce qui a poussé le directeur exécutif de l'AIE, Fatih Birol, à tirer la sonnette d'alarme en qualifiant cette baisse des investissements mondiaux pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de «préoccupante». «Cela pourrait menacer l'expansion de l'énergie propre nécessaire pour atteindre les objectifs en matière de sécurité énergétique, de climat et de qualité de l'air. Tandis que nous aurions besoin que cet investissement augmente rapidement, il est décevant de constater qu'il pourrait tomber cette année», a-t-il expliqué. Par ailleurs, le rapport indique que la part des combustibles fossiles dans les investissements dans l'approvisionnement énergétique a augmenté l'an dernier pour la première fois depuis 2014, alors que les dépenses dans le pétrole et le gaz ont légèrement augmenté. Il a également constaté que la part des compagnies pétrolières nationales dans les investissements pétroliers et gaziers en amont est restée «proche des records», une tendance, selon le rapport, qui devrait perdurer en 2018. Bien que représentant encore une petite partie du marché, les véhicules électriques représentent désormais la majeure partie des ventes mondiales de véhicules particuliers, stimulée par les incitations à l'achat du gouvernement. Pour les voitures électriques, près du quart de la valeur globale des ventes de véhicules électriques en 2017 provient des budgets des gouvernements, qui allouent plus de capital pour soutenir le secteur chaque année. Par ailleurs, l'AIE relève que les perspectives de l'industrie américaine du schiste s'améliorent, précisant qu'entre 2010 et 2014, les entreprises ont dépensé jusqu'à 1,8 dollars pour chaque dollar de revenu. «Cependant, l'industrie a presque réduit de moitié son seuil de rentabilité, offrant une base plus durable pour l'expansion future. Ceci sous-tend une augmentation record de la production américaine de pétrole léger étanche de 1,3 million de barils par jour en 2018», a ajouté l'agence, estimant que l'industrie américaine du schiste «est à un tournant après une longue période de fonctionnement sur une base financière fragile».

APS

FAO : Nécessité de protéger les forêts de manière durable

Des membres des gouvernements de plusieurs pays se sont réunis à l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) afin de réfléchir aux différents moyens d'intensifier les efforts mondiaux liés au secteur forestier, a indiqué la FAO sur son site web.

Cette réunion vise à réunir tous les efforts et les moyens nécessaires pour réaliser les Objectifs de développement durable (ODD), ainsi que l'Accord de Paris sur le climat.

«Il est nécessaire d'agir de manière urgente afin de soutenir et de protéger les forêts de la planète en vue d'atteindre nos objectifs mondiaux», a déclaré le directeur général de la FAO, M. José Graziano da Silva dans un message vidéo diffusé à l'occasion du lancement du Comité des forêts qui se tiendra sur une semaine.

Il a cité le rapport publié récemment par la FAO la situation des forêts du monde, qui propose une analyse détaillée des liens entre les ODD et les forêts et qui insiste sur le fait que «la sécurité ali-

mentaire, l'agriculture et les forêts ne peuvent être traitées de manière individuelle.

M. José Graziano da Silva a notamment précisé que la réalisation de l'ODD 15, qui consiste à stopper la déforestation et à restaurer les forêts dégradées d'ici 2020, «requerrait d'agir dès maintenant de manière urgente» et que «les meilleures pratiques et outils étaient disponibles, mais qu'il fallait accélérer leur adoption pour pouvoir progresser plus vite». Lors de son allocution principale le président du Sri Lanka, M. Maithripala Sirisena a souligné qu'il y a près de deux siècles, environ 50 pour cent du territoire national était recouvert de forêts mais que ce chiffre a diminué pour finalement atteindre les 29 pour cent de surface forestière au total, avec des répercussions négatives sur l'environnement et les régimes de pluies qui ont notamment contribué à aggraver le phénomène de l'érosion des sols.

«Le Sri Lanka est maintenant très impliqué dans la protection du couvert forestier existant, avec notam-

ment l'objectif de le faire augmenter de 32 pour cent (de sa surface totale), et ce, à l'aide de meilleures pratiques qui permettront d'améliorer la gouvernance foncière, élément essentiel à la réalisation des ODD», a précisé le président Sirisena.

Les forêts et les arbres contribuent de manière essentielle à la sécurité alimentaire, aux économies rurales et à la fourniture d'eau potable et d'énergie renouvelable.

Ils contribuent également à près de 20 pour cent des revenus pour les ménages ruraux, dans les pays en développement - voire plus dans certaines régions - et fournissent à une personne sur trois dans le monde du combustible pour cuisiner et se chauffer.

Les forêts sont essentielles afin de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et notamment les objectifs liés à la lutte contre le changement climatique, à la protection de la biodiversité, à la réduction des inégalités et à l'amélioration des habitats urbains.

Le rapport de la FAO sur la situation des forêts du monde 2018 insiste sur l'importance d'avoir des cadres juridiques clairs pour les droits dans le cadre du régime forestier, salue la tendance actuelle consistant à renforcer la gouvernance à l'échelle locale, appelle à créer des partenariats efficaces et invite le secteur privé à s'impliquer davantage en vue de pouvoir atteindre des objectifs durables. Tout au long du programme et lors d'une série d'événements organisés en marge de la Semaine mondiale des forêts, les participants au Comité des forêts chercheront à identifier les problèmes politiques et techniques affectant le secteur forestier. Il sera notamment question de stopper la déforestation, de gérer durablement les forêts, de restaurer les forêts dégradées et d'étendre le couvert végétal à travers le monde.

Ils discuteront également des actions destinées à améliorer la contribution des forêts à la sécurité alimentaire et à la nutrition face au changement climatique.

TIARET : La SAFAV-MB livre 554 véhicules de marque Mercedes Benz

Quelque 554 véhicules, produits par la Société algérienne de fabrication de véhicules Mercedes Benz (SAFAV-MB), basée à Aïn Boucheikif (Tiaret) ont été livrés lundi à plusieurs institutions et des organismes privés.

Ce nouveau quota est composé de 294 véhicules de type C tout terrain et 260 autres de type Sprinter. Le protocole de livraison du quota de la direction centrale du matériel du Ministère de la défense nationale est composée de 313 véhicules dont 272 de type C et 41 de type Sprinter aménagés aux diverses missions a été signé par le Chef du comité de livraison du matériel de la direction de la SAFAV, le colonel Touhami Redaoui, qui a indiqué que ce quota acquis est destiné à renforcer les moyens des unités de l'ANP.

La direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a reçu 101 véhicules de type Sprinter, dont 52 véhicules aménagés en laboratoires de la police scientifique.

Le commissaire de police Karim Habba, chargé de l'expertise au niveau du département biologique à la DGSN, a souligné que ces laboratoires sont destinés aux directions des sûretés de wilaya et des laboratoires régionaux

d'Oran et Constantine outre le laboratoire central d'Alger.

Il a relevé que l'acquisition de ces véhicules s'inscrit dans le cadre de la modernisation de la police scientifique et pour réduire la durée d'expertise technique de la scène du crime.

Pour sa part, le représentant de l'Entreprise nationale des travaux de forage relevant du groupe Sonatrach, l'ingénieur principal Omar Lebsis a rappelé que son entreprise avait acquis au total 165 véhicules de type Sprinter depuis 2015, au lancement de la production de la SAFAV-MB.

La DG de la protection civile a reçu, quant à elle, un quota de 26 véhicules entrant dans le cadre d'une commande de 210 ambulances de type C, 46 véhicules de conduite et 97 camions d'extinction.

Le directeur général par intérim de la SAFAV-MB d'Aïn Boucheikif a annoncé que d'autres quotas de 58 véhicules de cette marque ont été



livrés à la DG d'Algérie Poste, 17 ambulances au ministère de la justice, 10 véhicules à la direction de l'administration locale de la wilaya de Tébessa et 10 véhicules à des opérateurs privés.

La même source a souligné que la production, depuis le début de l'année en cours, a été de l'ordre de 2.400 véhicules dont 1.400 de type Sprinter et 1.000 de classe C, en plus de la fabrication de 8.000 véhicules utilitaires, 5.000 de type C.

La SAFAV-MB est issue

d'une joint-venture entre la SNVI (17%), le Ministère de la défense nationale (34%) et le Fonds émirati Abar avec un taux de 49% en plus du partenaire technologique Daïmler.

L'usine a été inaugurée, en octobre 2014, par le Vice-ministre de la défense nationale et Chef d'Etat-major de l'ANP, le Général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah.

L'objectif est de contribuer au développement et à la diversification de l'économie nationale.

OUARGLA : Annulation de 57 concessions de terrains destinés à la réalisation de projets d'investissement

Au moins 57 décisions de concession de terrains destinés à la réalisation de projets d'investissement ont été annulées dans la wilaya d'Ouargla, en raison du retard accusé par leurs bénéficiaires dans les délais d'exécution, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de l'Industrie et des Mines (DIM).

Cette opération, qui intervient en application des mesures relatives à l'assainissement des listes des bénéficiaires du foncier industriel attribué depuis 2011 par l'ex-Comité d'assistance à la localisation et la promotion de l'investissement et à la régularisation du foncier (Calpiref) à travers différentes communes de la wilaya, a pour objectif de récupérer l'assiette foncière non-exploitée, a affirmé le directeur du secteur Djamel Eddine Tamantit.

Des mises en demeure ont été transmises aux bénéficiaires concernés, avant d'entamer les procédures visant à récupérer le foncier industriel non-exploité, selon les réglementations en vigueur, a-t-il dit.

Selon le même responsable, plusieurs bénéficiaires du foncier octroyé dans le cadre de la promotion de l'investissement par la concession n'avaient pas suffisamment de capacités financières pour réaliser leurs projets.

Dans le souci d'encourager l'investissement dans les créneaux économiques producteurs de richesse et d'emploi et à juguler les lourdeurs bureaucratiques entravant l'investissement dans cette wilaya du Sud, un guichet unique chargé de l'étude et le traitement de dossiers de l'investissement a été installé en 2016 pour assurer le suivi et l'accompagnement des "véritables promoteurs" lors des différentes démarches liées à la concrétisation de leurs investissements, a-t-il souligné.

Au total, 1.177 projets d'investissements ont été approuvés dans la wilaya d'Ouargla depuis 2011, dont une soixantaine sont entrés en activité.

Ils se répartissent en divers créneaux économiques, dont l'industrie, la fabrication de matériaux de construction, les services, l'industrie alimentaire, le bâtiment et les travaux publics, le tourisme, la santé et le commerce, selon les données de la DIM.

La wilaya d'Ouargla a bénéficié d'une série d'opérations susceptibles de renforcer les espaces d'activités économiques et d'impulser une dynamique à l'investissement industriel, signale-t-on.

Parmi ces opérations figurent l'aménagement et la remise en état des zones d'activités dans les communes de Tougourt (105,68 hectares), Témachine (10 ha), Mégarine (25,78 ha), Zaouia El-Abidia (33,12 ha) et l'ancienne zone industrielle de Tougourt (212,36 ha).

La DIM fait état, en outre, d'un projet d'envergure portant sur la réalisation d'un parc industriel de 500 ha au niveau de la commune de Hassi-Benabdallah, sous la supervision de l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniréf).

Ces opérations portent notamment sur la viabilisation et le raccordement des sites en question aux réseaux divers (eau potable, assainissement et électricité), outre l'installation de l'éclairage public.

La wilaya d'Ouargla dispose d'un vaste patrimoine domanial destiné à l'investissement industriel ainsi que de trois (3) zones d'expansion touristique.

APS

BECHAR : Les travaux de réalisation deux importants barrages en voie de lancement (ANBT)

Les travaux de réalisation de deux importants barrages dans la wilaya de Bechar sont en voie de lancement, a annoncé le directeur général de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT).

Il s'agit du barrage de «Zekakat», situé à 35 km à l'aval du barrage de «Djorf-Ettorba» et à 30 km du périmètre agricole d'Abadla (88 km au sud de Bechar) et qui aura une capacité de retenue de plus de 15 millions de mètres-cubes, a indiqué dans la soirée de lundi M. Arezki Berraki, en marge d'une visite de travail d'une délégation interministérielle conduite par les secrétaires généraux des ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et des Ressources en eau.

Le deuxième barrage, de Béni-Ounif (110 km au nord de Bechar), sera implanté sur le lit de Oued «Laouedj» avec

une capacité de retenue de 20 millions m3, a-t-il précisé. «Un troisième ouvrage hydraulique de même type, prévu à Igli (160 km au sud de Bechar), sera également réalisé et ce dès la finalisation de ses études prévue en décembre 2018», a signalé le premier responsable de l'ANBT, qui pilote et gère le grand projet de transfert des eaux de dix (10) forages de la zone de Boussir situé dans la région de Béni-Ounif vers Bechar avec un coût de 9,5 milliards DA.

Situé à 15 km au nord de la localité d'Igli, cet ouvrage hydraulique aura une capacité de retenue de 120 millions m3 des eaux de Oued Saoura, a-t-on souligné.

Ces nouveaux ouvrages, dont l'annonce de réalisation avait été faite lors d'une récente visite de travail dans la wilaya du ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, sont tous situés dans

des zones «à potentiel hydrique important». Ils ont été retenus en faveur de la wilaya de Bechar et s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale de mobilisation des ressources hydriques superficielles, dans le but de répondre aux besoins des populations en eau potable et du secteur agricole, selon leurs fiches techniques. La délégation interministérielle qu'accompagne le directeur-général de l'ANBT a visité lundi le site du projet d'envergure de transfert des eaux de Boussir vers la ville de Bechar et se rendra mardi au site du barrage de «Djorf-Ettorba», où elle prendra connaissance des travaux d'extension des capacités de cet ouvrage, notamment ceux liés à la rénovation et extension de sa station de traitement de ses eaux destinées à l'alimentation en eau potable (AEP) des habitants des villes de Bechar, Abadla et Kenadza.

MOSTAGANEM: Aménagement et réhabilitation de 70 édifices publics inoccupés et inexploités

Quelque 70 édifices publics inoccupés et inexploités ont été aménagés et réhabilités dernièrement dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

La même source a signalé que le recensement des sièges et infrastructures publiques inoccupés, lancé en novembre dernier, a permis la réhabilitation et l'exploitation de 45 sièges comme annexes administratives des communes, centres et maisons de jeunes, salles omnisports et comme centre d'accueil des enfants autistes.

Les 25 autres sièges restants seront destinés aux secteurs de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de la santé et de la poste.

Parmi les reconversions, il est à citer celles de deux postes de la garde communale reconvertis en deux écoles primaires, l'une à Yannarou, dans la commune de Mansourah et l'autre au douar Sekarniya, dans la commune de Bouguiret. Les deux écoles seront opérationnelles au mois de septembre prochain.

L'annexe administrative du douar de Rouaouna, dans la commune de Benabdelma-

lek Ramdane, a été transformée en Agence postale.

Les autorités locales devront réhabiliter des sièges et édifices publics restants les prochaines semaines dont le poste avancé de lutte anti-feux de forêts, qui sera implanté au niveau du poste de la garde communale du douar Ouled Bouziane, dans la commune de Sidi Lakhdar, a-t-on précisé. Concernant les marchés couverts et de proximité inexploités, il a été recensé 31 sites inoccupés à travers les différentes communes de la wilaya. L'opération de recensement des

sièges, des édifices publics inoccupés et inexploités, initiée par le wali de Mostaganem Mohamed Abdenour Rabhi, en novembre dernier, a permis de recenser, à ce jour, 90 sièges inoccupés dont 28 postes de la garde communale et 10 annexes administratives. Ces sites seront réaffectés pour répondre aux besoins de développement de la wilaya surtout dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la santé. Il s'agira aussi de valoriser les ressources financières des communes, a-t-on ajouté de même source.

BOUMERDÈS : 2 morts et trois blessés dans un accident sur l'autoroute Est-Ouest

Deux personnes sont mortes et trois autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu sur l'axe de la commune de Lartbaâtache (Boumerdes) traversé par l'autoroute Est-Ouest, a-t-on appris lundi auprès de la Protection civile de la wilaya.

Selon le chargé de la communication auprès de ce corps sécuritaire, le capitaine Ait Kaci Ahmed, l'accident est survenu aux environs de minuit dimanche, suite à une collision entre deux véhicules utilitaires près du projet de la station de péage de l'autoroute Est-Ouest de la commune de Lartbaâtache, en allant vers Alger.

Les dépouilles des deux victimes (24 et 25 ans) ont été transférées vers la morgue de l'hôpital de Rouiba, a ajouté le même responsable.

A 20 minutes d'intervalle du premier, un second accident de la circulation est survenu au même endroit et dans la même direction, causant des blessures à quatre personnes, dont un enfant de cinq ans, a signalé le capitaine Ait Kaci Ahmed.

PLAGES DE MOSTAGANEM: Près de 2 millions d'estivants depuis le début de la saison estivale

Quelque 1,9 million d'estivants ont afflué sur les plages de la wilaya de Mostaganem, depuis le 1er juin dernier marquant le début de la saison estivale, a-t-on appris, lundi de la direction locale de wilaya de la protection civile.

Le chef du service de la prévention de ce corps d'intervention, le lieutenant Mohamed Ourari a indiqué à l'APS, que «le nombre d'estivants ayant fréquenté les 36 plages autorisées à la baignade de la wilaya de Mostaganem a atteint en juin dernier 510.000 estivants contre 1,450 million d'estivants pour la période s'étalant du 1er au 15 juillet en cours.

Le dispositif de la surveillance des plages a enregistré durant cette période 621 interventions ayant permis de sauver 488 estivants et de secourir 200 autres sur place.

Quatre cas de noyade dont trois en zones non surveillées et dangereuses et un dans la plage surveillée des Sablettes de la commune de Mazaghran.

Par ailleurs, la direction locale de la protection civile a mobilisé, pour cette saison estivale plus de 500 agents qui veillent à sécuriser les estivants au niveau de 36 plages ouvertes à la baignade, rappelle-t-on.

BOUIRA: 5 nouveaux cas de fièvre aphteuse détectés à Aïn Bessam et Aghbalou

Cinq nouveaux cas de la fièvre aphteuse ont été enregistrés durant les dernières 48 heures à Aghbalou (Est de Bouira) et Aïn Bessam (Ouest), a-t-on appris lundi des services de l'inspection vétérinaire de la wilaya.

Selon les détails fournis à la presse par l'inspection des vétérinaires relevant de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya, ces cinq nouveaux cas ont été détectés sur une vache à la ferme agricole d'Ouled Ayache située dans la commune d'Aïn Bessam (Ouest de Bouira), ainsi que sur quatre génisses à Aghbalou (Est). Ainsi, le bilan des cas enregistrés depuis le début du mois s'élève à une dizaine de cas, selon les services vétérinaires de la DSA. «Toutes les vaches ou génisses contaminées par ce virus ont été abattues afin d'éviter la propagation de l'épidémie vers d'autres régions», a assuré Nora Ourébis, chef de service des vétérinaires à la DSA de la wilaya de Bouira.

«Des échantillons infectés par cette maladie ont été envoyés au laboratoire d'analyse de Tazi Ouzou», a ajouté le même responsable, tout en rassurant que les services des vétérinaires sont en phase de maîtriser parfaitement la maladie, grâce à une campagne de sensibilisation et de vaccination du cheptel qui a touché plusieurs régions de la wilaya.

Quelque 90.000 doses de vaccins ont été utilisées dans cette campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse au niveau de la wilaya de Bouira, avait indiqué auparavant à l'APS le directeur des services agricoles de la wilaya, M. Ganoun Djoudi.

Sur une instruction du wali de Bouira, Mustapha Limani, une série de mesures de prévention a été prise par les services agricoles afin d'éviter la propagation du virus.

Dans ce cadre, la DSA interdit tout mouvement de cheptel, et elle impose des contrôles stricts et rigoureux au niveau des marchés à bestiaux. La DSA a aussi appelé toutes les communes à vacciner leur cheptel afin d'éviter toute propagation de la maladie au niveau local.

APS

BOUMERDES Sahel de Zemmouri-El-Bahri, un lieu de prédilection pour les amateurs de villégiature et de la nature

La forêt du Sahel de Zemmouri-El-Bahri dans la wilaya de Boumerdes est devenue, depuis le début de la saison estivale, un lieu de prédilection pour les amateurs de villégiature et de repos dans un décor naturel enchanteur, bordé de plages au sable doré.

L'absence de commodités n'a pas empêché ce site, distant d'une quinzaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de wilaya et qui se distingue par sa végétation luxuriante et diversifiée, de devenir un point de convergence des amateurs de camping, des familles, des associations et des scouts, qui affluent des wilayas voisines telles que Tizi-Ouzou, Bouira et Blida et même du Sud du pays.

Il a été parallèlement constaté une fréquentation timide des quelques établissements et structures hôtelières privés de la région, qui sont restés, à ce jour, boudés par les «vrais touristes» locaux ou étrangers, alors qu'ils sont installés à l'intérieur de la forêt du Sahel de Zemmouri-El-Bahri ou à sa proximité, selon des opérateurs du secteur.

Les vacanciers semblent ainsi privilégier les camps de vacances, au nombre d'une dizaine sur le site, qui sont pris d'assaut par

les familles et autres associations amatrices du camping à l'air libre.

Des estivants, rencontrés par l'APS, ont assuré «préférer de loin le tourisme de masse représenté par le camping en pleine nature».

D'autres ont mis en avant l'accessibilité de ce type de tourisme au plus grand nombre, du fait qu'il soit aisé pour le citoyen modeste de passer sa journée, seul ou avec sa famille, sur la plage ou dans la forêt, avant de retourner le soir chez lui, même s'il habite loin, vu la disponibilité des moyens de transport.

Cette forêt, longée par la route nationale N 24, a conservé «son état sauvage» avec une superficie de plus de 800 ha qu'elle partage avec les communes de Zemmouri, Legata et Cap Djinet, toutes recouvertes de pins maritimes et d'Alep.

Un magnifique décor menacé

Le site offre un magnifique décor naturel avec une flore forestière

riche et variée et de superbes plages, qui s'étendent sur plus de 4 km.

Cette richesse naturelle en fait, tout au long de l'année, un lieu de prédilection d'un flux considérable de familles en quête de détente et de repos pour déjeuner à l'ombre de ses pins loin du brouhaha de la ville et de ses tracas.

Réputée pour être un lieu de détente, ce site, délaissé, a perdu ce pendant de sa superbe en raison de la coupe illicite de bois dont il fait l'objet et une exploitation anarchique de sa végétation, dont certaines essences sont uniques, au moment où nombre de ses plages sont la proie de pillage de sable. La région abrite, par ailleurs, l'hippodrome «Emir Abdelkader», qui a quelque peu repris ses activités ces dernières années, en organisant



de nombreux concours hippiques nationaux et internationaux, sanctionnés par des prix, dont le plus important est le grand prix annuel du président de la République.

Lors de sa dernière visite sur site, le wali de Boumerdes Abderrahmane Madani Fouatih, avait ouvertement réprimandé les responsables de ce complexe sur la situation «déploable» dans laquelle il se trouve.

Le chef de l'exécutif leurs a alors proposés d'affecter l'argent nécessaire à la valorisation et la promotion de cet acquis touristique public ou alors la wilaya destinerait «des assiettes de ce complexe à l'investissement privé».

TIZI-OUZOU : Le corps sans vie du disparu en mer à Azeffoune repêché par la Protection civile

Le corps sans vie du jeune disparu lundi après-midi en mer à Azeffoune (60 km au nord de Tizi-Ouzou) a été repêché mardi par la Protection civile, a rapporté ce corps constitué.

La victime, âgée de 18 ans, se baignait sur une plage dangereuse et interdite à la baignade au niveau du brise-vague réalisé à proximité du port d'Azeffoune,

a-t-on rappelé. Les plongeurs de l'unité marine de Tigzirt munis de zodiacs et les éléments de l'unité de la protection civile d'Azeffoune, ont été mobilisés.

Les recherches ont été entamées dès l'annonce de la disparition du baigneur, a indiqué à l'APS, le chargé de communication de la direction locale de ce corps constitué, le capitaine Ka-

mel Bouchakour. D'intenses recherches se sont poursuivies tard dans la soirée de lundi, malgré les fortes vagues qui rendaient difficile l'intervention, a ajouté le responsable, appelant une nouvelle fois vacanciers à ne pas fréquenter les plages interdites à la baignade en raison des risques de noyade.

TISSEMSILT : L'association «Hawa El Wanchariss» lancera un projet de développement économique et social

L'association «Hawa El Wanchariss» de la wilaya de Tissemsilt s'attelle à lancer prochainement un projet d'activités de soutien au développement économique et social local, a-t-on appris, lundi de sa présidente El Alia Bakri.

Ce projet vise l'ouverture d'ateliers de formation au profit des familles rurales productives résidant en zones éloignées pour les former au tissage de vêtements féminins et de couvertures, aux travaux de broderie sur tissu et soie et à l'élevage ovin et caprin.

Le projet fixé pour une durée de 33 mois (2018-2020) prévoit la création de micro-projets dans le domaine de l'artisanat au profit des familles pauvres des communes déshéritées dont Béni Chaib Sidi Abed, Béni Lahcen et

Larbaa. Des représentants de l'association «Humanité et intégration» relevant de l'UE ont rendu visite aux membres de l'association «Hawa El Wanchariss» pour s'enquérir de ce projet en vue d'une contribution financière.

Cette association de Tissemsilt, créée en mai 2011, compte quelque 380 membres qui œuvrent au développe-

ment des créations de la femme au foyer, rurale et artisanne en intégrant cette couche de la société dans les classes d'alphabétisation.

L'association œuvre aussi à préserver le legs culturel, le patrimoine populaire, la formation de la femme au foyer et rurale dans des métiers d'artisanat notamment la préparation des gâteaux traditionnels.

SELON L'OMS ET L'UNICEF

Neuf nourrissons sur dix dans le monde ont reçu des vaccinations en 2017

Environ 123 millions de nourrissons dans le monde, soit 9 sur 10, ont reçu au moins une dose de vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche en 2017, les protégeant contre des maladies infectieuses pouvant causer des maladies graves ou des décès, selon les dernières données de vaccination de l'OMS et de l'UNICEF.

Depuis 2015, le pourcentage d'enfants qui ont reçu les trois doses d'immunisation systématique contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (DTC3) atteint 85% (116,2 millions de nourrissons), a précisé l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans un communiqué de presse.

Bien que la couverture vaccinale mondiale avec le DTC3 reste à 85%, il est important de souligner que 4,6 millions de nourrissons supplémentaires ont été vaccinés dans le monde en 2017 par rapport à 2010, en raison de la croissance démographique mondiale.

De même, il est important de noter que bien que la couverture du DTC3 dans la région africaine reste à 72% depuis 2010, la croissance de la population cible régionale signifiait que pour maintenir le même niveau de couverture, environ 3,2 millions de nourrissons supplémentaires devaient être vaccinés en 2017.

Sur les 19,9 millions de nourrissons qui ne sont pas complètement vaccinés au DTC3, près de 8 millions (40%) vivent dans des environnements fragiles ou humanitaires, y compris dans des pays touchés par un conflit.

Et environ 5,6 millions d'entre eux vivent dans trois pays seulement - l'Afghanistan, le Nigeria et le Pakistan - où l'accès aux services de vaccination de routine est essentiel pour atteindre et maintenir l'éradication de la poliomyélite.

En 2017, dix pays avaient une couverture de DTC3 ou une dose de vaccin anti-rougeole inférieure à 50% : Angola, République centrafricaine, Guinée équatoriale, Tchad, Guinée, Somalie, Nigeria, Soudan du Sud, Syrie et Ukraine.

Les deux agences onusiennes estiment qu'à mesure que la population augmente, il faut que davantage de pays augmentent leurs investisse-



ments dans les programmes de vaccination.

Si l'on veut réaliser la couverture vaccinale universelle, on estime que 20 millions d'enfants supplémentaires doivent être vaccinés avec le DTC3, 45 millions d'enfants supplémentaires doivent être vaccinés avec une deuxième dose de vaccin anti-rougeole et 76 millions d'enfants supplémentaires doivent être vac-

cinés avec 3 doses de vaccin conjugué contre le pneumocoque. A l'appui de ces efforts, l'OMS et l'UNICEF s'emploient à élargir l'accès à la vaccination en renforçant la qualité, la disponibilité et l'utilisation des données de couverture vaccinale, en ciblant mieux les ressources et en veillant à ce que les personnes vulnérables puissent avoir accès aux services de vaccination.

ÉTHIOPIE

L'OMS livre du matériel médical aux déplacés éthiopiens

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a révélé lundi avoir fourni des produits médicaux et des médicaments pour aider plus de 50 000 Éthiopiens déplacés à l'intérieur du pays pour trois mois.

Selon l'OMS, ce soutien médical, comprenant 50 kits sanitaires d'urgence inter-agence (IEHK) réunissant des médicaments et des fournitures médicales, permettra d'aider la zone de Geddo dans le sud de l'Éthiopie à répondre aux besoins sanitaires engendrés par l'escalade des violences intercommunautaires affectant les personnes déplacées.

La livraison de ces fournitures fait suite à la visite du représentant de l'OMC dans la zone pour évaluer la situation sur le terrain et les moyens de soutenir les efforts du gouvernement local en

vue de répondre aux besoins de santé immédiats de plus de 800 000 personnes déplacées abritées dans différentes régions de la zone, selon l'OMS.

Après avoir évalué la situation des personnes déplacées, le représentant de l'OMS en Éthiopie, Akpaka Kalu, a souligné le besoin immédiat d'améliorer les conditions de vie des déplacés, y compris par un accès à de l'eau potable, aux services sanitaires et à l'hygiène sur les sites de déplacés, et par l'application d'une campagne de vaccination sur ces sites ainsi que dans les communautés hôtes pour éviter les foyers de maladie.

Différentes organisations d'aide internationale, comprenant l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), les Nations unies et les Comités internationaux de la Croix-Rouge (CICR) ont

appelé récemment à prendre rapidement des mesures pour soutenir les personnes déplacées en Éthiopie, principalement dans le contexte des affrontements entre communautés qui ont eu lieu ces derniers mois.

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a déclaré la semaine dernière que près d'un million de personnes étaient déplacées et nécessitaient une aide d'urgence, en particulier pour la saison des pluies actuelle.

Le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires des Nations unies (CERF) a également débloqué 15 millions de dollars jeudi pour intensifier d'urgence l'aide humanitaire aux personnes affectées par l'escalade des violences communautaires en Éthiopie.

LIBYE

La Marine libyenne a secouru 158 migrants au large des côtes occidentales

La Marine libyenne a secouru lundi 158 migrants clandestins, dont des femmes et des enfants, au large des côtes occidentales du pays.

Son porte-parole, Ayoub Kassem, a précisé à Xinhua que 115 hommes, 34 femmes et 9 enfants avaient été trouvés à bord d'un canot pneumatique endommagé à environ 42 km de Khoms, une ville portuaire située à 120 km à l'est de la capitale, Tripoli. Il a ajouté qu'ils étaient originaires de plusieurs pays africains.

Les forces de sécurité libyennes ont par ailleurs découvert lundi les corps de huit clandestins morts par

suffocation à l'intérieur d'un camion fermé à Zouara (ouest).

«Un grand camion frigorifique utilisé pour transporter des poissons et des viandes a été saisi près du complexe gazier de Mellitah, avec une centaine de migrants clandestins à l'intérieur qui souffrent d'un étouffement sévère provoqué par des litres d'essence dans le camion fermé», a indiqué la direction de la sécurité de la ville de Zouara dans un communiqué.

Les migrants étaient asphyxiés car ils ont été enfermés trop longtemps dans le camion verrouillé.

Six enfants, une femme et un homme ont perdu leur vie, et le reste des migrants ont été transportés vers l'hôpital de la ville, a précisé la

direction de la sécurité. Les propriétaires du camion ont été identifiés et sont recherchés par les services de sécurité libyens.

INDE

Des pluies torrentielles font 11 morts dans le sud

Onze personnes ont péri dans les pluies torrentielles qui se sont abattues sur l'État indien du Kerala (sud) ces dernières 24 heures, a annoncé mardi des officiels. Les décès ont été signalés dans les districts de Kozhikkode, de Malappuram et de Kollam. Cinq autres districts ont également été touchés par les fortes pluies, où écoles et autres institutions d'enseignement ont été fermées lundi. Les chaînes de télévision locales ont rapporté que les fortes averses ont sévèrement perturbé les transports ferroviaires et routiers. Les

services de météorologie ont averti que le temps n'allait pas s'améliorer dans les prochains 48 heures. «Mardi et mercredi, davantage de pluies sont attendues», a déclaré un météorologue. Pendant la période de la mousson en juillet, les États du sud de l'Inde connaissent des inondations fréquentes. En mai dernier, près de 250 personnes ont été tuées et plus de 400 autres blessées dans cinq États à cause de fortes pluies, d'orages et de tempêtes de poussière.

APS

TRANSPORT

L'accident aérien à Cuba (112 morts) dû à une erreur humaine

Le compagnie aérienne mexicaine Global Air a déclaré lundi que l'accident de l'un de ses appareils qui s'est écrasé en mai à Cuba avec un bilan de 112 morts était dû à une erreur de pilotage.

L'avion et son équipage avaient été loués par la compagnie cubaine Cubana de Aviación auprès de Global Air.

L'appareil, un Boeing 737-200, assurait le 18 mai dernier une liaison intérieure entre La Havane et Holguin, dans l'est de l'île, lorsqu'il s'est écrasé au sol peu après son décollage de la capitale.

Sur ses 113 occupants, un seul a survécu. «L'équipage a fait décoller l'appareil sous un angle de montée très prononcé, ce qui a créé un manque de sustentation qui a eu pour conséquence la chute de l'appareil», a déclaré Global Air dans un communiqué.

La compagnie mexicaine indique être parvenue à cette conclusion à la suite de l'exploitation des enregistreurs de vol, ou «boîtes noires», de l'avion.

A bord de l'appareil se trouvaient 107 passagers dont 102 Cubains et un équipage mexicain de six personnes.

Après l'accident, les autorités aéronautiques mexicaines avaient suspendu les opérations de Global Air, une petite firme fondée en 1990.

Dans son communiqué de lundi, Global Air a annoncé que la vérification des conditions de sécurité de la compagnie avait duré 27 jours.

Elle a assuré qu'elle avait fait le nécessaire pour que tous les standards de sécurité soient respectés.

Les autorités cubaines ont largement recours à la location d'appareils étrangers du fait de l'embargo commercial américain qui complique l'achat d'avions et de pièces détachées.

JAPON

La canicule fait 14 morts

La vague de chaleur qui sévit au Japon a fait au moins 14 morts en trois jours, après que des pluies torrentielles la semaine dernière ont coûté la vie à plus de 200 personnes, a rapporté mardi la presse nipponne.

La chaleur a été la plus forte dans les zones enclavées telles que la préfecture de Gifu, où elle est montée à 39,3 degrés Celsius. Tokyo a enregistré 34 degrés Celsius lundi. Dans les régions de l'Ouest touchées par les inondations, la température a atteint 34,3 degrés mardi, ce qui a compliqué le travail des militaires et des bénévoles qui ont entrepris le nettoyage des zones sinistrées. Deux cents sites de l'archipel ont connu des températures supérieures ou égales à 35 degrés dimanche, ce qui est inhabituel en juillet, mais pas sans précédent.

CAP-VERT : La police en grève de six jours fin juillet

Le Syndicat national de la police (SINAPOL) du Cap-Vert a annoncé une grève de six jours prévue la fin du mois en cours suite à de la suspension de plusieurs agents ayant participé à la grève de décembre dernier, ont rapporté des médias citant une source syndicale.

Prévue du 26 au 31 juillet, la grève a été annoncée par le président du SINAPOL, José Barbosa, après avoir déposé un recours devant la Cour suprême de justice pour demander l'annulation de la procédure disciplinaire engagée contre plusieurs agents de la police nationale et syndicalistes ayant participé à la grève de décembre 2017.

«Les dirigeants du Syndicat national de la police ont décidé de déclencher une grève, suivie d'une manifestation visant à la résolution et à la satisfaction finale des demandes suivantes : l'annulation immédiate de toute procédure disciplinaire contre des policiers ayant exercé leur droit de grève, la mise à jour des salaires et la réduction de la charge de travail à 41 heures hebdomadaires à compter du 1er janvier 2019», a indiqué M. Barbosa.

Lors de la grève de décembre, le gouvernement et les représentants syndicaux n'étaient pas parvenus à un accord sur la définition des services minimum pendant la grève, qui avait été suivie de manifestations dans plusieurs villes du Cap-Vert.

Trente agents et responsables syndicaux avaient été suspendus et le président du syndicat a été «informé de sa mise à la retraite», selon José Barbosa.

ENVIRONNEMENT Les émissions de carbone de la Chine continueront à baisser

La montée en gamme industrielle et la transformation de la structure énergétique de la Chine constituent les principales raisons du recul des émissions de carbone du pays, et cette tendance à la baisse devrait se poursuivre, selon une recherche publiée lundi par la presse chinoise.

Dirigée par l'Université Tsinghua, cette recherche a été conjointement menée par des experts de la Chine, du Royaume-Uni et des Etats-Unis.

Elle s'appuie sur des données de China Emission Accounts and Datasets, qui réunit des experts sur les méthodes et applications de comptabilisation des émissions.

Les chercheurs ont qualitativement évalué les facteurs de pic et de déclin des émissions de carbone entre 2007 et 2016.

D'après la recherche, les émissions de carbone de la Chine ont augmenté entre 2000 et 2013, avant de connaître des baisses année après année entre 2013 et 2016.

L'augmentation des investissements dans les infrastructures entre 2007 et 2013 a causé une hausse des émissions de carbone.

Les investissements chinois dans les infrastructures ont ralenti après 2013.

Parallèlement, la montée en gamme industrielle et le recul de la consommation de charbon ont entraîné une baisse des émissions de carbone.

Les chercheurs ont conclu que le recul des émissions de carbone devrait être durable si la montée en gamme industrielle et la transition du système énergétique se poursuivent.

La recherche offre une base scientifique permettant au gouvernement de formuler des politiques de réduction des émissions et d'accélérer le processus de réduction des émissions.

APS

BANGLADESH: 200 morts en deux mois dans des opérations sécuritaires contre la drogue

Au moins 200 personnes ont été tuées et 25.000 autres arrêtées dans des opérations sécuritaires depuis deux mois pour lutter contre la drogue au Bangladesh, a rapporté mardi une organisation locale de défense des droits de l'homme.

Le pays pauvre d'Asie du Sud de 160 millions d'habitants peine à contenir un afflux de drogues, particulièrement les pilules de méthamphétamine appelées «yaba» en provenance d'Asie du Sud-Est voisine, qui se répandent dans les villes et villages.

«C'est sans précédent au Bangladesh. Tant de personnes tuées dans un laps de temps si court», a déclaré Sheepa Hafiza, directrice exécutive de l'ONG bangladaise Ain o Salish Kendra.

«C'est extrêmement malheureux. Nous condamnons ces exécutions extra-judiciaires et demandons des enquêtes équitables pour chacune des morts», a-t-elle ajouté.

Le gouvernement bangladais prévoit de faire durer cette «guerre», qui rappelle une campagne similaire aux Philippines, le temps nécessaire pour maîtriser les réseaux de drogues.

Les autorités assurent que les présumés trafiquants tués sont impliqués dans au moins 10 crimes liés aux stupéfiants.

Les défenseurs des droits de l'homme soutiennent que



nombre de victimes sont abattues volontairement par la police dans des exécutions maquillées en fusillades et que cette opération sert aussi de couverture à des règlements de comptes.

La mort d'un conseiller municipal dans un raid antidrogues a causé un tollé national début juin lorsque

sa femme a publié des enregistrements audio contredisant la version officielle.

Le mois dernier, l'ONU s'est dite «inquiète» du grand nombre de personnes tuées dans cette campagne et a appelé les autorités au respect de la règle de la loi.

Des quantités faramineuses et en nette augmen-

tation de pilules de «yaba» sont entrées clandestinement au Bangladesh depuis la Birmanie, producteur majeur de cette drogue de synthèse. Dacca a saisi un nombre record de 40 millions de pilules l'année dernière et estime qu'environ 250-300 millions ont malgré tout pénétré sur son territoire.

CHINE:

26 personnes arrêtées pour fabrication et vente d'armes à feu en ligne

Un total de 26 suspects ont été arrêtés pour avoir fabriqué et vendu illégalement des armes à feu en ligne, a annoncé mardi la police de Huai'an, dans la province chinoise du Jiangsu (est).

La police a également saisi «12 fusils, principalement des pistolets à air com-

primé, et de nombreuses pièces de pistolet» après une enquête de deux mois.

La police a reçu en mai dernier des rapports selon lesquels certaines personnes vendaient des armes en ligne, et une enquête a conduit à l'arrestation d'un homme le 24 mai qui aurait vendu

plus de 18.000 balles de pistolet à air comprimé, selon la police.

La police a démantelé ensuite un réseau de fabrication et de vente d'armes à feu dans 15 provinces chinoises et 27 villes.

NIGERIA:

Des inondations font 44 morts et 22 disparus dans le nord du pays

Des inondations provoquées par de fortes pluies ont fait 44 morts et 20 disparus à Kastina dans le nord du Nigeria, a annoncé mardi Aminu Masari, gouverneur de l'Etat éponyme.

Plus de 500 maisons ont

été détruites et des milliers de personnes sont sans abri, a-t-il dit à des journalistes après s'être rendu dans les zones sinistrées dans la région de Jibia, où une rivière en crue a provoqué des inondations.

Les sinistrés ont été hébergés dans une école primaire. M. Masari a dit avoir alerté le gouvernement fédéral, notant que les autorités avaient envoyé 13 camions chargés d'aide humanitaire pour les victimes. Le

président Muhammadu Buhari a exprimé sa tristesse et sa préoccupation face aux dégâts sans précédent causés par les inondations dans l'Etat de Katsina et d'autres endroits du pays.

GUINÉE:

2 morts et 17 blessés dans un accident de la route à Mamou

Un accident de circulation survenu dans la nuit de dimanche à lundi a fait deux morts et plus de 17 blessés à Dounet, une sous-préfecture de la région de Mamou, à plus de 300 km au nord-est de Conakry, a indiqué lundi une source médicale.

Selon un journaliste de la radio d'Etat basé dans la localité, l'accident a été provoqué par une collision entre un bus de transport en commun ayant près de 80 passagers à son bord en

provenance de Conakry et un camion-remorque en partance pour Conakry.

Les corps des victimes et les blessés ont été transportés d'urgence à l'hôpital régional de Mamou, où des soins intensifs ont été administrés aux cas de traumatismes graves.

Le rapport dressé par l'officier de constat de la gendarmerie départementale de la préfecture de Mamou évoque l'état dégradé de la route et le non-respect du code de la route, qui

seraient entre autres les raisons de la survenue du drame.

En saison hivernale, la route nationale numéro un (RN1) Conakry-Kankan (environ 800 km), enregistre des accidents récurrents à cause de l'état de la route, de la défectuosité des engins roulants, des excès de vitesse, mais aussi à cause du mauvais comportement des conducteurs qui violent systématiquement les règles de bonne conduite.

BÉBÉS SECOUÉS : 9 QUESTIONS AU PÉDIATRE

On ne le sait pas toujours mais secouer violemment un bébé peut provoquer de graves lésions cérébrales. Pour que ce type de maltraitance n'arrive plus, voici les recommandations du Pe Michel Roussey, professeur honoraire de pédiatrie Université de Rennes I, membre du Haut Conseil de Santé Publique et expert près la Cour d'Appel de Rennes.

Qu'entend-t-on par "bébé secoué" ?

C'est le fait de secouer violemment un bébé de quelques mois (de moins six mois le plus souvent, mais pouvant aller jusqu'à deux ans), parce qu'on est très énervé par ses pleurs. À cet âge, le nourrisson ne tient pas bien sa tête, car les muscles de son cou ne sont pas encore très développés. Le secouer brutalement provoque des mouvements brusques d'avant en arrière, et latéralement. Le cou ne résiste pas à ces chocs. Cela provoque des dégâts cérébraux importants, souvent irréversibles, parfois fatals.

Est-ce que ces lésions peuvent survenir après un jeu ?

Non, ça n'est pas pareil. Les études montrent que lancer un bébé en l'air (ce qui n'est pas conseillé) et le rattraper n'engendrent pas les mêmes mouvements de tête, ni la même force ! De plus, des lésions comme celles qui surviennent lors de secouement n'ont jamais été observées suite à un jeu. Mais, attention, le jeu doit toujours être adapté à l'âge de l'enfant : on ne lui fait pas faire l'avion s'il ne tient pas sa tête ! Par sa violence, le secouement est toujours un acte volontaire. Cela ne peut être un geste maladroit ou malencontreux de la vie quotidienne.

Quelles sont les circonstances les plus fréquentes ?

Ce sont les pleurs du bébé qui déclenchent la colère et la perte de contrôle qui vont mener au secouement. Le bébé est emporté par l'adulte qui le secoue pour le faire taire. Ce n'est pas dû à une chute de la table à langer ou d'une chaise haute, qui peut elle aussi entraîner un traumatisme crânien, mais sans les mêmes conséquences. Cela peut aller très vite, en quelques minutes. Et il suffit d'une seule fois pour causer des dégâts irréversibles.

Quelles sont les séquelles ?

Cela provoque des traumatismes crâniens, donc des hémorragies cérébrales, des lésions de la moelle cervicale, un œdème cérébral lié au manque d'oxygène, comparable à un accident de voiture avec

plusieurs coups de lapin successifs ! La grande majorité de ces bébés souffrent par la suite de graves handicaps (épilepsie, cécité, retards mentaux...), 10 % d'entre eux en meurent immédiatement.

Avant l'âge de six mois, les séquelles sont toujours importantes. Après, l'enfant est plus lourd et plus âgé, les conséquences peuvent être moins graves. Quelques-uns (mais pas beaucoup) s'en sortent sans séquelles, cela dépend de l'âge et de la force des secousses subies. Mais on sait aujourd'hui, que des séquelles peuvent aussi être visibles bien plus tard : des difficultés d'apprentissage en primaire, voire en secondaire, peuvent être liées à ce type de traumatisme crânien.

Est-ce normal d'être irrité par les pleurs de son bébé ?

Oui, c'est normal et cela arrive à tous les parents.

Ce qui ne l'est pas, c'est de perdre le contrôle de soi au point de devenir violent contre son enfant. Dans l'idéal, il ne faudrait jamais s'énervé contre un bébé ! Mais, certains nourrissons pleurent beaucoup et c'est très agaçant pour tout le monde : les parents, les frères et les sœurs, la nounou qui le garde. Surtout, le soir ou la nuit, où il ne faut pas réveiller les autres enfants de la fratrie, ni les voisins. Une étude a d'ailleurs montré que le syndrome du bébé secoué est plus fréquent en ville qu'à la campagne, où l'on peut laisser pleurer un bébé sans déranger ses voisins...

Pourquoi certains enfants pleurent-ils vraiment beaucoup ?

Il faut savoir qu'un bébé peut pleurer jusqu'à trois heures par jour au cours des trois premiers mois. Passé trois mois, les pleurs diminuent généralement. Mais certains, parce qu'ils ressentent de l'angoisse, de leur mère parfois, peuvent continuer de pleurer. Des parents, notamment s'ils sont jeunes, peuvent ne pas connaître, ni comprendre les besoins de leur petit. Et la tolérance aux pleurs d'un bébé est très variable d'une personne à une autre. Il faut se méfier. La personne qui secoue est le plus souvent un adulte proche de l'enfant : l'un des parents, la personne qui le garde...



Les médecins en parlent-ils aux parents ?

Peut-être pas assez. Et les jeunes parents sont souvent noyés d'informations. On trouve une demi-page sur les bébés secoués dans le carnet de santé de l'enfant. Or, la prévention est très importante. Il faudrait aborder le sujet pendant le dernier mois de la grossesse, puis au cours de la première consultation chez le pédiatre ou avec la sage-femme. Il faut une "prévention des pleurs" : savoir que les pleurs sont le mode d'expression d'un bébé, qu'ils peuvent signifier qu'il a faim, que sa couche est sale, qu'il a mal au ventre ou qu'il est fatigué. Mais, qu'il peut aussi pleurer parce qu'il ne sent pas suffisamment en situation de sécurité. Quand le bébé est gardé par une nounou, il ne faut pas hésiter à en parler avec elle.

Comment réagir si on commence à s'énervé ?

La première chose à faire, c'est de poser le bébé dans son lit sur le dos et de quitter la pièce. Il ne faut pas avoir peur de le laisser

un peu seul, même s'il hurle ! Dans son lit, il ne risque rien. Demander ensuite de l'aide à un proche. Soit le papa s'il est là, soit une amie ou une voisine à qui l'on peut parler, au besoin même par téléphone ! Parler à une tierce personne permet de désamorcer la montée de la colère. On peut aussi écouter de la musique, ou sortir faire un tour si quelque'un est là. Le but est de trouver une solution d'évitement, de se changer les idées, de se "désennervé". Plus tard, et pour éviter que la situation ne se reproduise, il est recommandé de parler à son médecin, au pédiatre ou à la PMT de ses difficultés face aux pleurs.

Que faire si on croit avoir malmené son bébé ?

Il faut consulter son médecin sans tarder ou aller aux urgences si l'état du bébé est inquiétant (vomissements, perte de connaissance...). En l'hospitalisant, on pourra lui faire les examens indispensables (IRM...) et traiter le traumatisme crânien (repos, évacuation d'une hémorragie...). Cela permettra également de protéger l'enfant, et d'éviter que cela ne se répète.

ENFANT : VOTRE BÉBÉ EST-IL UN BABI ?

Difficilement satisfaits, les BABI sont des Bébés aux Besoins Intenses. Ils ont constamment besoin des bras de leurs parents pour être rassurés. Nos conseils pour ne pas se sentir désarmée face à ces bouts de chou qui ne laissent aucun répit. C'est un pédiatre américain, le Dr Sears, qui, dans les années 80, a défini les BABI (bébés aux besoins intenses) selon des critères très précis. « Il y a toujours eu des enfants plus difficiles, plus demandeurs que les autres, nuance le Dr Sarah Bursaux, pédiatre à Paris et co-auteur de "La première année de Bébé, c'est malin" (éd. Leduc, 3).

Ce qui est nouveau, c'est qu'on les regroupe sous cet acronyme et qu'on essaie aujourd'hui de trouver comment satisfaire leurs besoins spécifiques. » Les mamans sont nombreuses sur les forums à évoquer la difficulté de répondre aux besoins de ces bébés. Mais le phénomène est encore peu reconnu en France.

Cris, pleurs, colères sont exacerbés

« Ce sont souvent des enfants qui dorment peu, qui se réveillent dès qu'on les pose et

qui pleurent beaucoup, note le Dr Bursaux. Leur rythme est épaisant, car il faut les prendre dans les bras non-stop. » Impossible en effet pour les BABI de s'endormir en poussette ou en voiture, qui bercent généralement les tout-petits. Ils ont aussi une sensibilité exacerbée, qui les pousse à réagir intensément aux événements (cris, pleurs, colères etc.).

Rarement satisfait, ils sont très difficiles à calmer et ne supportent pas d'aller dans les bras d'autres personnes que leurs parents. « En fait, ce sont des bébés très insécures, poursuit la pédiatre. Ils ont d'ailleurs fré-

quemment besoin de têter pour être rassurés. » Doués d'une activité motrice incessante, ce ne sont pas pour autant des enfants hyperactifs.

Consulter un pédiatre est la première chose à faire. Ces pleurs continuels peuvent en effet être dus à des coliques, un reflux ou des poussées dentaires douloureuses. Prenez ensuite le temps de l'observer pour savoir comment répondre à ses demandes. S'il se trouve rassuré dans vos bras, procurez-lui une écharpe ou un porte-bébé. Une fois apaisé, vous pourrez ainsi vagner à vos occupations.

Pouce ou tétine, quelles différences ?

Entre le pouce et la tétine, la bataille fait rage depuis des années. Le premier déforme les dents et retarderait le développement du langage, la seconde serait plus physiologique. Les arguments pour vous faire une idée...

Côté pouce

Il est le bébé qui choisit de le mettre dans sa bouche et non les parents qui le lui imposent. Sucrer son pouce correspond au début de la découverte naturelle de son corps. Enfin, il est à portée de main et reste propre. A la différence de la tétine qui traîne un peu partout et peut devenir un véritable nid à microbes.

Il ne nuit pas au langage

Dès l'âge de six mois, la communication orale se met en place. Or, avoir en permanence un objet à têter dans la bouche empêche d'émettre correctement des sons. L'avantage du pouce est qu'il peut être pris, abandonné et repris selon les besoins.

Il abîme les dents

En raison de sa rigidité, le pouce reste plus déformant. Mais la tétine, si elle est constamment en bouche, peut faire plus de dégâts. Lui et l'autre ont des effets délétères sur la denture et la bouche de l'enfant. Le problème n'est pas que le bébé suce son pouce ou sa tétine, mais qu'il tète longtemps. Plus la succion est tardive, plus les conséquences sont importantes. Pour éviter le pire, il faut faire en sorte que le petit suceur arrête de têter avant l'âge de 3 ans.

Il ne peut pas être jeté !

Au moment du sevrage, il est à l'évidence plus facile de se débarrasser d'une tétine, voire de plusieurs ! Pour le pouce, il faudra faire preuve de persuasion, quitte à mettre un sparadrap autour pour en changer le goût.

Côté tétine

Elle préviendrait le développement des allergies En nettoyant la tétine avec leur salive, les parents transmettent des « bonnes » bactéries qui vont stimuler la flore microbienne buccale de l'enfant. Son système immunitaire devient alors plus résistant. Mais cette affirmation reste une hypothèse qui va à l'encontre des conseils précédents : ne pas lécher la cuillère de son bébé pour ne pas lui transmettre ses germes.

C'est une aide pour les prématurés

Lorsque le bébé prématuré est alimenté par sonde ou par perfusion, la tétine permet de ne pas perdre le rythme de la succion et ainsi de pouvoir passer plus facilement à l'allaitement maternel le moment venu.

LES ENFANTS QUI SE DÉPENSENT SONT MOINS À RISQUE DE DÉPRESSION

Un esprit sain dans un corps sain : faire bouger les enfants les protégerait de la dépression. Il leur faudrait en effet des séances d'activité physique modérée à vigoureuse.

Un, deux, trois, suiez ! Peut-être le nouveau jeu à proposer à vos enfants. Des chercheurs norvégiens ont en effet constaté que les enfants qui se dépensent étaient moins sujets aux symptômes dépressifs. Dans son étude parue dans *Pediatrics*, l'équipe de scientifiques a recruté 700 enfants de 6 à 8 ans et les a équipés d'un accéléromètre, qui mesure l'intensité de leur activité physique. Deux à quatre ans plus tard, ils ont interrogé leurs parents sur l'état de leur santé psychologique. Ils ont ainsi établi que les enfants qui avaient des épisodes d'activité physique modérée à intense - par exemple courir, sauter, transpirer - avaient moins de risque de développer une dépression que les autres.

La sédentarité n'est pas en cause

Les scientifiques ont aussi constaté qu'un mode de vie globalement sédentaire, avec de nombreuses heures assis ou devant un écran, ne modifiait pas le risque de dépression. De même, les enfants dépressifs ne sont pas particulièrement plus ou moins sédentaires que les autres. La différence n'est valable que pour des épisodes d'activité importante.

Les chercheurs amènent donc des premiers indices des effets positifs de l'activité physique sur la santé psychique chez les plus jeunes. Ils souhaitent maintenant confirmer leurs hypothèses en réalisant une étude randomisée, une autre forme d'étude scientifique. Dans ce type



de recherche, les enfants seraient répartis au hasard : l'un des groupes serait invité à augmenter son activité physique (par exemple via un programme), l'autre servirait de témoin et

ne modifierait pas ses habitudes. Les chercheurs pourraient ensuite comparer les deux groupes avec une meilleure précision que les travaux qu'ils ont menés jusqu' alors.

LES ENFANTS DÉPRIMÉS N'AIMENT PAS LES CADEAUX

La dépression entraîne chez les enfants un faible niveau de satisfaction même aux moments agréables. Les enfants déprimés ne vivent pas très bien les périodes de fêtes et ne seraient pas friands de cadeaux, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*. Les chercheurs de l'Université de Washington aux États-Unis ont mené une étude avec 84 enfants, dans le cadre d'une plus grande recherche sur la dépression clinique chez les enfants âgés de 3 à 7 ans.

Les enfants déprimés réagissent faiblement à la récompense

Les enfants portaient un dispositif qui mesure l'activité élec-

trique dans le cerveau à l'aide d'un électroencéphalogramme (EEG). Les participants ont joué un jeu d'ordinateur qui a impliqué le choix entre deux portes montrées à l'écran. Choisir une des portes leur a valu des points, alors que l'autre a entraîné une perte de points.

Les chercheurs ont observé que le cerveau des enfants cliniquement déprimés répondait de la même façon que ceux des enfants non déprimés lorsque les points étaient perdus, en revanche il ne montrait pas une grande satisfaction au gain de points.

« Une faible réponse à la récompense est souvent observée dans le cerveau des adultes et des adolescents déprimés », a expliqué le premier auteur Andrew C. Belden, professeur adjoint de psychiatrie infantile. « Dans cette étude, nous



voulions savoir si les enfants d'âge préscolaire avaient aussi cette faible réponse à la récompense, et en

fait, le cerveau des enfants dès l'âge de 4 ans ont montré des réponses très similaires ».

LA DÉPRESSION, PREMIÈRE MALADIE CHEZ LES ADOS

La dépression est le premier mal qui ronge les adolescents. C'est ce qu'affirme l'OMS dans un rapport sur la santé des ados.

Les ados broient du noir. La dépression est la première cause de maladie et de handicap chez les garçons et filles âgés de 10 à 19 ans, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les accidents de la route arrivent en deuxième position dans le classement des principaux

facteurs de maladies, établi par l'OMS. Après les accidents de la route et le Sida, le suicide constitue la troisième principale cause de décès dans cette tranche d'âge à l'échelle mondiale. Or la dépression peut parfois pousser jusqu'au suicide. D'où l'importance de savoir repérer de façon précoce les signes de dépression chez les ados (repis sur soi, fatigue, tristesse, perte d'appétit, etc). C'est la première fois que l'OMS at-

tire l'attention de façon aussi détaillée sur les problèmes de santé mentale, qui peuvent miner l'adolescence. « Nous espérons que ce rapport va attirer plus d'attention sur la santé des 10-19 ans et qu'il servira à déclencher une action accélérée » sur leurs problèmes de santé, souligne le Dr Flavia Bustreo, directrice-générale adjointe pour la santé des femmes et des enfants à l'OMC, citée par l'AFP. Prendre conscience

des problèmes possibles pour mieux les prévenir. Telle est l'ambition de l'OMS qui rappelle que la moitié des personnes qui développent des troubles mentaux présentent leurs premiers symptômes avant l'âge de 14 ans. « En prodiguant les soins nécessaires aux adolescents atteints de problèmes de santé mentale, on évite des décès, mais aussi des souffrances tout au long de leur existence ».

ZIMBABWE: L'opposition compte sur les observateurs africains pour veiller à la transparence des élections

Le chef de l'opposition zimbabwéenne Nelson Chamisa a appelé mardi les observateurs africains à veiller à la transparence des élections générales du 30 juillet, excluant de boycotter les scrutins. L'Union africaine (UA) et la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) ont déployé des observateurs électoraux au Zimbabwe. L'actuel président zimbabwéen Emmerson Mnangagwa, ancien vice-président de Robert Mugabe, a promis des élections libres et justes. Le Mouvement pour le changement démocratique (MDC) de Nelson Chamisa a d'ores et déjà dénoncé le manque de transparence dans l'impression des bulletins de vote, réclamé un audit indépendant des listes électorales et dénoncé des médias partisans.

"J'ai déjà tiré la sonnette d'alarme auprès de la SADC. J'ai tiré la sonnette d'alarme auprès de l'UA", a déclaré M. Chamisa mardi à la presse au quartier général de son parti à Harare. "On ne peut pas avoir d'élection si on ne sait pas où sont les bulletins de vote et qui les a imprimés", a-t-il ajouté. "On a fait part de ce problème à la SADC (...) pour qu'elle puisse gérer ce problème." Malgré ce contexte, Nelson Chamisa, candidat à la présidentielle, a exclu de ne pas participer aux élections. "On ne boycottera pas les élections parce que nous sommes les gagnants", a-t-il affirmé. "Nous sommes prêts pour la victoire, il n'y a aucune raison que Mnangagwa l'emporte face à nous", a-t-il assuré. Emmerson Mnangagwa, candidat de la Zanu-PF pour la présidentielle, est cependant donné largement favori. Il a remplacé en novembre M. Mugabe, contraint de démissionner. Pour la première fois en seize ans, le Zimbabwe a accepté cette année la présence d'observateurs électoraux de l'Union européenne, du Commonwealth et d'organisations américaines.

LIBYE:

Jhinaoui appelle les protagonistes libyens à «s'impliquer dans l'effort de reconstruction» de leur pays

Le ministre des Affaires étrangères tunisien Khémaies Jhinaoui a appelé lundi les protagonistes libyens à «s'impliquer dans l'effort de reconstruction» et à préserver l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de leur pays, jugeant indispensable de parvenir à une solution inter-libyenne et consensuelle parrainée par les Nations unies.

«Tout règlement politique de la crise doit être inter-libyen, parrainé par l'organisation onusienne», a-t-il souligné, lors d'une visite à Benghazi, dans l'est libyen, où il a rencontré le maréchal Khalifa Haftar.

Le ministre, cité mardi par l'agence de presse TAP, a dit soutenir la mission de l'envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies Ghassan Salamé en Libye dans la mise en œuvre de la feuille de route adoptée par l'organisation en septembre 2017, soulignant que l'accord politique libyen de 2015 demeure le cadre idéal pour le parachèvement de la phase transitionnelle en Libye dont l'organisation des élections législatives et présidentielles, fin décembre prochain.

«Ces élections devront baliser la voie à la mise en place de l'Etat de droit, l'édification des institutions républicaines et la réorientation des efforts vers la reconstruction rapide du pays, conformément aux recommandations de la conférence internationale sur la Libye qui s'est tenue en mai dernier à Paris».

Le ministre a en outre réaffirmé le soutien constant de la Tunisie au peuple libyen et son engagement à se tenir à ses côtés pour surmonter la crise.

Il a indiqué dans ce sens que «les consultations intenses et continues» menées par son pays avec les différentes parties libyennes et «la convergence de vues» avec l'Algérie et l'Égypte dans le cadre de l'initiative tripartite notamment lors de la réunion de 21 mai à Alger confirme l'accompagnement de tout processus politique en Libye. Sur un autre plan, M. Jhinaoui a annoncé que la Tunisie va «dépecher bientôt une délégation sécuritaire à Benghazi pour collecter des informations sur le cas des deux journalistes tunisiens Sofien Chourabi et Nadhir Guetari, enlevés, depuis des années, en Libye». Il s'agit de sa troisième visite en Libye de M. Jhinaoui après celle ef-



fectuée le 11 juin à Tripoli et le 26 du même mois à Tobrouk. Pour l'envoyé onusien Ghassan Salamé, les luttes autour du croissant pétrolier en Libye pèsent sur la stabilité du pays et risquent de saper le processus politique onusien. S'exprimant lors d'un briefing au Conseil de sécurité, le chef de la mission d'appui des Nations Unies en Libye (Manul) a déclaré que les derniers événements survenus au Croissant pétrolier libyen «ont mis en évidence les questions sous-jacentes qui affectent le pays à savoir les frustrations concernant la distribution de la richesse ainsi que le pillage endémique des ressources».

Revenant sur la nouvelle flambée de violences autour des infrastructures pétrolières à Ras Lanouf et As Sidra, Al-Hariga et Zouetina, il a indiqué que ces événements ont «scindé le pays en intensifiant les divisions entre les

institutions et les régions». Au plan sécuritaire, la Libye a connu «un calme relatif», caractérisé par une baisse significative des actions militaires, selon le médiateur onusien qui a évoqué «des progrès politiques liés à l'absence de l'activité militaire sur le terrain».

Le nombre de civils tués durant les échanges de feu est tombé à quatre en mars et à cinq en avril. Ghassan Salamé a en outre fait savoir que le processus consultatif menée dans le cadre de la conférence nationale inclusive, sera suivi d'un rapport exhaustif contenant les recommandations pour sortir de la transition et faciliter la tenue des élections présidentielle et législatives. A ce titre, l'envoyé de l'ONU a mis en garde «contre une poignée de libyens qui bénéficient du statut quo» et qui n'hésiteraient pas à entraver les prochaines élections.

L'envoyé de l'ONU juge le statu quo intenable dans ce pays en déclin

La Libye est un pays qui est en déclin et le statu quo n'est plus tenable, a prévenu par visioconférence le représentant spécial du secrétaire général pour ce pays, Ghassan Salamé, lors d'une réunion du Conseil de sécurité lundi. M. Salamé a déclaré que la crise dans la région dite du «Croissant pétrolier» n'a été que l'aperçu de ce qui pourrait advenir si des progrès tangibles ne sont pas enregistrés. «Les Libyens s'impatientent», s'est-il alarmé, en conseillant aux membres du Conseil de se montrer unis. Le Conseil, a-t-il insisté, doit exercer des pressions sur les dirigeants libyens pour qu'ils adoptent, sans plus tarder, la loi sur le référendum constitutionnel et la loi électorale. Le représentant spécial a rappelé que pendant les premiers mois de l'année, la Libye a joui d'une certaine

quiétude grâce à l'accalmie des actions militaires. Les Nations Unies y ont contribué, en relançant le processus politique, avec la présentation du Plan d'action pour la Libye.

Capitalisant sur ce nouvel environnement, les Nations Unies ont offert une plateforme pour des accords de réconciliation et organisé des réunions sur les questions les plus épineuses comme la propriété foncière ou encore le sort des populations déplacées.

M. Salamé s'est aussi félicité du retour de l'ONU dans le pays, à Tripoli et à Benghazi, où un bureau sera ouvert dans les prochaines semaines, et de l'achèvement de la phase consultative du processus de la Conférence nationale dont la date et le lieu restent à déterminer. Selon lui, ces progrès politiques sont liés à l'absence d'opérations

militaires, mais ces deux derniers mois, les confrontations et la violence ont repris, dont les événements du «Croissant pétrolier» qui ont fait

perdre à la Libye quelque 900 millions de dollars et exacerbé les divisions entre les institutions et les régions. Le 11 juillet, s'est réjoui le représentant spécial, le contrôle des ressources pétrolières a été restitué à la National Oil Corporation et la production a repris. Mais, a-t-il prévenu, ces événements ont mis en lumière les questions sous-jacentes, dont les frustrations liées à la mauvaise redistribution des richesses et le pillage «endémique» des ressources du pays.

Si ces questions ne sont pas résolues, a prévenu le représentant spécial, la production de pétrole cessera et le processus politique sera menacé. La Mission de l'ONU

va donc redoubler d'efforts pour pousser les réformes économiques dont dépendent la stabilité et l'unité du pays. Cette crise a toutefois eu un effet positif, a indiqué M. Salamé : les différentes autorités reconnaissent désormais la nécessité de protéger les richesses du pays.

Les Libyens, a-t-il poursuivi, attendent avec impatience de pouvoir enfin se débarrasser de leur «patchwork» d'institutions. En 2014, 600.000 d'entre eux s'étaient rendus aux urnes alors que pour les prochaines élections, un million d'électeurs sont déjà inscrits. Mais, a-t-il alerté, ceux qui soutiennent le statu quo ont les moyens de compromettre les élections. Sans les bonnes conditions, a-t-il mis en garde, il serait inopportun d'organiser les élections. Sans un message «fort et clair» à ces individus, les conditions ne seront pas réunies.

EGYPTE-SOUDAN Un casque bleu de la Minuad grièvement blessé au Darfour

Un casque bleu de la Mission conjointe des Nations Unies et de l'Union africaine au Darfour (MINUAD) a été grièvement blessé par balle tôt lundi près d'un camp de la mission dans l'Etat soudanais du Darfour du Sud,

a rapporté mardi le site Sudan Tribune. «Lundi à 2h (0h GMT), un inconnu a tiré sur un casque bleu égyptien sur une tour de guet d'un QG de la mission, le blessant grièvement», a indiqué un responsable de la MINUAD, en

ajoutant que le soldat avait été transporté à Khartoum dans un état critique. Pour l'heure, aucun commentaire n'a été fait par le quartier général de la mission situé à El Facher dans l'Etat de Darfour du Nord. Les casques bleus

de la MINUAD ont été la cible de plusieurs attaques menées par des groupes non identifiés. Plus de 60 d'entre eux ont perdu la vie, même si ces attaques ont fortement diminué depuis 2017.

APS

CHINE-ETATS UNIS-RUSSIE La Chine salue l'amélioration des relations russo- américaines

La Chine a salué mardi l'amélioration des relations russo-américaines, au lendemain de la première rencontre officielle entre le président américain, Donald Trump, et son homologue russe, Vladimir Poutine, à Helsinki. «La Russie et les Etats-Unis sont tous deux des membres permanents du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) et de grands pays ayant une influence internationale prépondérante et assumant des responsabilités importantes pour la paix et la sécurité internationales», a indiqué la porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Hua Chunying.

«La Chine est heureuse de voir la Russie et les Etats-Unis améliorer leurs relations», a-t-elle ajouté. «La Chine espère que les deux parties renforceront la communication et élargiront la coopération, car cela est favorable à la cause de la paix et du développement dans le monde et aidera la communauté internationale à faire face conjointement aux défis communs», a-t-elle encore dit.

La Chine a «pleinement confiance dans le partenariat stratégique global de coordination sino-russe, et aucun facteur externe ne saurait affecter les relations sino-russes», a souligné Mme Hua, en réponse à une question sur la possibilité que la rencontre affecte les relations sino-russes ou sino-américaines. «Notre position sur le développement des relations sino-américaines est également claire et constante». Le président américain Donald Trump et son homologue russe Vladimir Poutine se sont félicités lundi de la «réussite» de leurs premiers pourparlers à Helsinki, évoquant une entente sur des questions internationales sensibles et l'importance de maintenir le dialogue entre les deux pays. A l'issue du sommet historique de Helsinki, les deux dirigeants ont animé une conférence de presse conjointe au cours de laquelle ils sont revenus sur les principaux dossiers examinés lors de cette rencontre élargie aux délégations des deux Etats ayant duré près de 4 heures. Le président russe a indiqué à cette occasion que «les entretiens se sont déroulés dans une ambiance constructive et sincère», ajoutant qu'ils ont été «très réussis et utiles et ont montré le désir des deux pays à améliorer les relations».

GRANDE-BRETAGNE:

La campagne pro-Brexit sanctionnée pour avoir enfreint le code électoral

La campagne officielle pour le vote en faveur du Brexit, Vote Leave, a reçu une amende pour avoir enfreint le code électoral, a annoncé hier la Commission électorale britannique, quelques mois après les accusations d'un lanceur d'alerte?

La Commission électorale a «mené une enquête approfondie» sur les campagnes menées par Vote Leave, soutenue par des figures du parti conservateur comme l'ex ministre des Affaires Etrangères Boris Johnson et le ministre de l'Environnement Michael Gove, et BeLeave, un plus petit groupe militant également pour le Brexit lors du référendum sur le maintien dans l'UE en juin 2016. «Nous avons trouvé des preuves substantielles que les deux groupes travaillaient à un plan commun, ne déclaraient pas leur travail commun et ne respectaient pas les limites de dépenses (de campagne) légales», a indiqué la Commission.

Elle rend ses conclusions quelques mois après les accusations du lanceur d'alerte Christopher Wylie, selon lesquelles la société Cambridge Analytica, accusée d'avoir utilisé à des fins politiques les données privées de millions d'utilisateurs de Facebook, avait joué un «rôle crucial» dans le vote en faveur du Brexit. Christopher Wylie avait affirmé qu'Aggregate IQ (AIQ), une entreprise canadienne liée à Cambridge Analytica, avait travaillé avec cette dernière afin d'aider la campagne en faveur de la sortie de l'UE «Leave.EU» à contourner son plafond de dépenses.

Dans un entretien à plusieurs journaux européens, M. Wylie avait déclaré que «sans Aggregate IQ, le camp du «Leave» n'aurait pas pu gagner le référendum du 23 juin 2016, qui s'est joué à moins de 2% des votes». Les Britanniques avaient voté à 52% pour sortir de l'UE. Avec la publication des



conclusions de la Commission, «Le résultat serré du référendum a l'air plus suspect que jamais», a tweeté le député travailliste et pro-européen David Lammy. «La question de sa validité se pose maintenant».

Le groupe BeLeave, fondé par l'étudiant en mode Darren Grimes, a dépensé plus de 675.000 livres (761.000 euros) dans Aggregate IQ, spécialisée dans la publicité politique en ligne, «dans le cadre d'un plan commun avec Vote Leave», selon la Commission. «Ces dépenses auraient dû être déclarées par Vote Leave», affirme-t-elle, calculant que le groupe a dépassé le plafond de dépenses, fixé à 7 millions de livres (7,9 millions d'euros),

de presque 500.000 livres (565.000 euros).

Vote Leave devra payer 61.000 livres (69.000 euros) pour plusieurs infractions au code électoral, et le fondateur du groupe BeLeave, Darren Grimes, 20.000 livres, le maximum possible pour un particulier. La Commission a alerté la police et lui a transmis les résultats de son enquête.

Un porte-parole de Vote Leave a riposté en accusant le rapport de la commission de contenir «un certain nombre de fausses accusations et d'affirmations incorrectes». Il a regretté que les enquêteurs aient écouté de «soi-disant lanceurs d'alertes» et «n'ait interviewé personne de Vote Leave».

L'ENVOYÉ SPÉCIAL DU PRÉSIDENT RUSSE POUR LA SYRIE, ALEXANDRE LAVRENTIEV : Les objectifs de la Russie et des Etats-Unis sur la crise en Syrie «sont identiques»

L'envoyé spécial du président russe pour la Syrie, Alexandre Lavrentiev, a affirmé, en marge du sommet tenu lundi à Helsinki en Finlande entre les présidents russe et américain, que les objectifs de la Russie et des Etats-Unis sur le règlement politique de la crise en Syrie «sont identiques».

M. Lavrentiev a assuré que «ce qui compte pour la Russie est la stabilité de la situation en Syrie, la cessation des hostilités et le processus politique», a-t-il expliqué lors d'une conférence de presse, en marge du sommet tenu à Helsinki entre MM. Vladimir Poutine et Donald Trump, a rapporté l'agence de presse syrienne SANA. «Les forces iraniennes ne se trouvent pas dans la zone de désescalade au sud de la Syrie», a-t-il repris, affirmant la présence des conseillers à l'invitation du gouvernement syrien.

Les présidents Donald Trump et Vladimir Poutine se sont donc entretenus en tête-à-tête lundi à Helsinki puis en présence de leurs délégations avant de donner une conférence de presse commune durant laquelle ils sont revenus sur les principaux dossiers examinés lors de cette rencontre

élargie aux délégations des deux Etats ayant duré près de 4 heures. S'agissant de la situation en Syrie, le chef d'Etat russe a insisté sur la situation au plateau du Golan syrien en appelant au respect de l'Accord de 1974 sur la séparation des troupes israéliennes et syriennes notamment après la défaite des terroristes dans le sud de la Syrie. «Cela permettra de rétablir la paix dans la région», a soutenu Vladimir Poutine. «Moscou a aidé Washington à lutter contre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) en Syrie», a indiqué pour sa part M. Trump. D'autre part, le président Poutine a annoncé avoir discuté avec son homologue français Emmanuel Macron de l'octroi d'aide humanitaire à la Syrie et notamment sur l'utilisation d'avions de transport militaire russes pendant cette opération.

«J'en ai parlé avec le Président Macron. Nous nous sommes entendus sur le fait que la Russie et les pays européens intensifieraient ce travail (la livraison d'aide humanitaire à la Syrie, ndlr). Nous sommes prêts à envoyer nos avions de transport militaire pour des frets humanitaires», a-t-il

déclaré. A la question de savoir qui a l'initiative sur le dossier syrien, Vladimir Poutine a offert un ballon de la Coupe du Monde 2018 de football au Président Trump, ajoutant «que la balle était désormais dans le camp américain», a ajouté Sputnik. «J'espère que maintenant nous nous comprenons mieux avec M. Trump», a-t-il repris, appelant à une coopération systématique entre les services secrets russes et américains qui déjà, «collaborent bien», selon Sputnik. Le président russe a notamment appelé à «rétablir le groupe de travail» russo-américain pour la lutte contre le terrorisme dans le sud de la Syrie. Le président américain Donald Trump et son homologue russe Vladimir Poutine se sont félicités lundi de la «réussite» de leurs premiers pourparlers à Helsinki, évoquant une entente sur des questions internationales sensibles et l'importance de maintenir le dialogue entre les deux pays. Donald Trump s'est dit persuadé que Vladimir Poutine et la Russie sont prêts à collaborer avec les Etats-Unis en vue de régler de nombreux dossiers, notamment le problème nucléaire nord-coréen.

ÉGYPTE : Le point de passage de Rafah fermé jusqu'à nouvel ordre

Les autorités égyptiennes ont fermé mardi aux voyageurs, le point de passage de Rafah avec la Bande de Gaza jusqu'à nouvel ordre.

«Les autorités égyptiennes nous ont informés de la fermeture du passage à partir du mardi et jusqu'à nouvel ordre», a indiqué dans un communiqué le bureau d'information du point de passage de Rafah (relevant de l'Autorité palestinienne).

Le communiqué n'a pas précisé la date de réouverture du point de passage. La décision des autorités égyptiennes intervient, en parallèle avec la fermeture du poste-frontière commercial «Karam Abu Salem» par les autorités d'occupation israéliennes, «au transit des marchandises, à l'exception des médicaments et des produits alimentaires». Israël avait également décidé de réduire l'espace autorisé à la pêche de 6 à 3 milles marins.

Le 18 mai dernier, le Caire avait annoncé l'ouverture du point de passage de Rafah durant tout le mois de Ramadhan, avant de prolonger son ouverture jusqu'à aujourd'hui mardi. Le gouvernement égyptien rouvre occasionnellement le poste de Rafah pour des raisons humanitaires, mais n'autorise l'entrée dans le pays qu'aux patients, étudiants étrangers et détenteurs de visas et passeports étrangers. Il existe deux autres postes-frontières entre Gaza et Israël, mais ils sont soumis à de fortes restrictions depuis que le mouvement Hamas avait pris le contrôle de Gaza, en 2007.

APS

PALESTINE-ISRAËL

Un Palestinien succombe à ses blessures par des tirs de l'armée d'occupation à Gaza

Un Palestinien de 23 ans a succombé mardi à ses blessures par des tirs de soldats de l'armée d'occupation israélienne dans l'est de la ville de Gaza, a annoncé le ministère local de la Santé. Sari al-Shoubaki avait été transféré à l'hôpital al Chifa à El-Qods pour y être soigné, après avoir été blessé par des tirs israéliens plusieurs jours auparavant, selon le ministère. Depuis

le 30 mars, les Palestiniens de la bande de Gaza manifestent dans l'est de la bande de Gaza afin de dénoncer le blocus israélien et pour exiger le retour des réfugiés palestiniens chassés de leurs terres en 1948. Au moins 144 Palestiniens ont été tués par l'armée israélienne et plus de 4.000 blessés par balle.

Création d'une école supérieure des mathématiques à Béjaïa au début de l'année prochaine

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar a annoncé dimanche à Mostaganem la création d'une école supérieure des mathématiques à Amizour, dans la wilaya de Béjaïa, au début de l'année prochaine.

A l'ouverture des travaux du 70ème congrès de la Commission internationale pour l'étude et l'amélioration de l'enseignement des mathématiques, le ministre a indiqué que la création de cette nouvelle école scientifique est une reconnaissance à la ville de Béjaïa, pôle de rayonnement et de développement des sciences mathématiques aux 12 et 13èmes siècles.

"La création de cette école répond aux doléances du corps universitaire et de la recherche scientifique. Elle permettra d'encourager les étudiants à s'orienter vers cette spécialité, de créer un référent national de cette science et d'exploiter l'espace universitaire existant à Amizour qui dispose d'équipements inexploités", a ajouté le ministre.

Sur le choix de la wilaya de Béjaïa à abriter cette école, Tahar Hadjar a souligné que cette ville a été "la desti-



nation d'étudiants en quête du savoir, des beaux-arts et surtout de la science des mathématiques, à l'exemple de l'Italien Léonardo de Pise qui a enseigné cette science et découvert, pour la première fois à Béjaïa, le calcul et les chiffres arabes au 12ème siècle, pour les diffuser en Europe".

Le ministre a rappelé que "Thistoire

nous rapporte la contribution de notre pays au développement de cette science durant l'époque musulmane à travers un bond qualitatif dont ont contribué des villes algériennes notamment Tiaret, Béjaïa, Tlemcen, Constantine, Annaba et Oran, cités du savoir dont la production prolifique a marqué des siècles en Maghreb arabe et en Europe".

Cette période a connu, selon le ministre, de savants notoires comme Ibn Marzouk (1364), Mohamed Benbrahim Abili (1456), AbouAbdellah Chérif, connu sous le nom El Gharbi (14ème siècle), Ibn Gounfoud El Kassentini (1406), El Habbak Tilimssani (1463) et autres érudits. Leurs œuvres en algèbre, calculs, astronomie et autres sciences sont toujours enseignées à ce jour, dans les écoles et universités.

MOSTAGANEM: Nécessité de rapprocher les mathématiques des apprenants

Plusieurs participants ont insisté, mardi, à Mostaganem, lors de la 70ème session du Comité international sur les mathématiques, sur la nécessité de rapprocher cette matière scientifique des apprenants, mettant en exergue l'impératif de développer les méthodes de son enseignement.

L'enseignante des mathématiques, chercheuse à l'université technique de Toul Karam, en Palestine, Dr.

Khalida Nizal a estimé que "l'application des différentes théories mathématiques dans divers domaines, comme les arts, l'agriculture, la santé et autres, suscitera un intérêt certain pour cette discipline et facilitera la compréhension des apprenants en salles de cours".

De son côté, le membre du comité organisateur de ce congrès, Pedro Baptista Palharas, a souligné que cette rencontre est une occasion de coopération, d'échange d'idées et d'expériences dans le domaine des mathématiques.

Pour lui, "les mathématiques peuvent contribuer amplement à la culture de vivre ensemble par des applications numériques et modernes qui occupent une grande place dans la vie humaine".

De son côté, l'inspecteur d'éducation, l'Algérien Bensghir Saad a estimé que cette rencontre est une occasion d'échanges d'expériences avec les étrangers pour faire connaître les méthodes pédagogiques permettant de dépasser les difficultés d'enseignement des mathématiques. Le chercheur jordanien Dayaa Mohammed El Hindi a plaidé, pour sa part, pour l'adoption de significations et des valeurs à donner aux mathématiques afin de favoriser le dialogue, la paix, l'acceptation de l'autre. Les travaux de ce congrès se sont poursuivis avec la participation de 50 experts étrangers et 116 inspecteurs d'éducation nationale de plusieurs wilayas du pays, rappelle-t-on.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Chlef porte à la connaissance de tous les intéressés que l'avis d'attribution provisoire, relatif à la Réalisation d'une piscine de proximité à Zeboudja,

- Lot n°03 : Système de régénération et chauffage

Publié dans les supports suivants :

- LE BOMP,
- LE JOURNAL " SAWT EL-AKHAR " EN DATE DU 08/06/2014,
- LE JOURNAL " DK NEWS " EN DATE DU 08/06/2014.

Est annulé

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE LAGHOuat

Avis d'attribution provisoire de marché NIF : 09830301005814

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Laghouat, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national d'architecteur N° : 06/2018 parue au quotidien national «al Hayat et «DKNEWS» en date du : 17/03/2018 relative aux études et suivi en TCE, CRD pour la réalisation de 500 logts type location-vente à la wilaya de LAGHOuat repartis en six projets, qu'après évaluation des offres en date du : 28/06/2018, les conventions sont attribuées provisoirement comme suit :

Désignation des projet	BET	Matricule fiscal	Note technique (/100)	Montant de l'offre après vérification en TTC DA	Critères de choix
98 logts à m hafir	Zitout smail	186173100014171	75.56	22.807.785,00	Meilleure offre
88logts à m hafir	Semahi Aek	19830301090830	73.30	22.506.000,00	Meilleure offre
84logts à m hafir	Société civil en architecture Bader dahman	196703010032939	75.22	19.334.700,00	Meilleure offre
80 logts a m hafir	Banaya abderahmane	198603010168825	74.80	21.948.000,00	Meilleure offre
68 logts a pos 18	Benlakhdar djallal	186030101395142	73.51	18.519.612,66	Meilleure offre
82 logts pos 18	Roughti merouane	198703010095822	72.80	20.971.060,00	Meilleure offre

Les bureaux d'études, sont invités s'il le souhaitent à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Laghouat dans un délai de trois (3) jours à compter de la première Date d'affichage de cette annonce pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Les bureaux d'études qui contestent ce choix peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter du jour d'affichage de cet avis auprès de la direction générale de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière De Laghouat
Toul recours qui intervient après ce délai n'est pas recevable.

BIBLIOTHÈQUES

Accélérer la numérisation des contenus en langue arabe (CSLA)

Le président du Conseil supérieur de la langue arabe (CSLA), Salah Belaid a appelé, dimanche à Alger, à accélérer la numérisation de tous les contenus, recherches et ouvrages en langue arabe et à les mettre à la portée du lecteur.

S'exprimant lors de l'ouverture de la Conférence nationale sur le «rôle des bibliothèques numériques dans la relance du contenu numérique en langue arabe», M. Belaid a indiqué que la numérisation des sources d'information «augmente leur accessibilité», mettant en avant la contribution de la numérisation dans «l'amélioration de l'accès aux acquisitions des bibliothèques, tout en développant les prestations fournies».

La conférence à laquelle prennent part des enseignants et chercheurs en linguistique, en informatique et en bibliothèques, a pour objectif de «rechercher des dispositifs numériques à même de rapprocher la bibliothèque au lecteur, outre l'élargissement du contenu culturel sur le net et assurer la disponibilité des ressources scientifiques aux élèves, aux étudiants et aux différents lecteurs». A cette occasion, des exposés ont été présentés sur des modèles de numérisation de quelques bibliothèques, dont l'Office national des publications universitaires



(OPU), une opération qui «accuse toujours un certain retard en raison du manque de spécialistes en sciences de numérisation et de l'informatique»,

selon le chercheur Mohamed Boukacem. A ce propos, des chercheurs ont souligné «l'importance de la mise en place de stratégies pour la numérisation dans les bibliothèques

et les établissements d'information, et ce, «en accord avec la modernité dans ses plus belles illustrations».

CHINE:

Lancement d'une campagne de six mois contre les crimes liés aux antiquités

Le ministère chinois de la Sécurité publique et l'Administration nationale du patrimoine culturel ont conjointement lancé une campagne de six mois contre les crimes liés aux antiquités. Liu Yuzhu, chef de l'Administration nationale du patrimoine culturel, a demandé aux départements du patrimoine culturel à tous les échelons de mener une coordination dans cette lutte, principalement en coopérant avec la police, à indiquer l'agence Chine nouvelle.

Une série de règlements sur l'authentification et l'évaluation des antiquités dans les affaires pénales ont été publiés ce mois-ci par l'administration, stipulant la portée, le contenu et les procédures d'évaluation.

La campagne, la plus grande du genre

ces dernières années, s'achèvera le 31 décembre. Une tête de statue datant de plus de 1.500 ans, qui avait été volée dans les grottes de Yungang, dans la province chinoise du Shanxi (nord), est revenue en Chine, avaient annoncé vendredi les autorités chinoises.

La tête, datant de la dynastie Wei du Nord (386-535), a été volée vers 1925 dans une des grottes de Yungang, a indiqué Zhao Kunyu, de l'institut de recherche des Grottes de Yungang. La tête de statue, haute de 26,5 centimètres et large de 12 centimètres, a été donnée vendredi au Musée du Shanxi par John S. C. Wang et son épouse. Wang, âgé de 71 ans, est un enseignant en calligraphie. Il a découvert cette tête de statue alors qu'il était conseiller auprès d'un hôtel

des ventes. Plus de 59.000 statues ont été sculptées dans 45 grottes à Yungang. L'UNESCO a inscrit en 2001 les grottes de Yungang sur la liste des sites du patrimoine culturel mondial. La directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Audrey Azoulaya, en visite à Pékin depuis lundi, a qualifié la Chine de partenaire stratégique grâce à son soutien à l'organisation et a exprimé le souhait de renforcer la coopération entre les deux parties et la porter à un niveau supérieur. Au sujet de la contribution de la Chine à l'Unesco, elle a noté que la Chine est l'un des pays les plus importants en terme de reconnaissance du patrimoine mondial à travers le mécanisme de l'Unesco.

BISKRA:

Mise en service de 4 espaces de lecture dans des lieux publics

Quatre espaces de lectures dans des lieux publics ont été mis à la disposition de passionnés de la lecture dans la commune de Biskra, a-t-on constaté lundi.

Ces espaces de lecture ont été ouverts aux jardins 20 août 1955, celui du 5 juillet 1962, appelé communément Djenan Beylique, ainsi qu'au jardin Ziden Brahim et un autre espace à la région urbaine ouest de la capitale des Ziban.

Cette initiative, concrétisée en coordination avec l'association "Biskra lit" et l'agence de wilaya de la gestion foncière et urbaine ainsi que divers organismes culturels de la wilaya, a été chaleureusement accueillie par les citoyens, notamment les passionnés de la lecture.

Pour le directeur de l'agence locale de la gestion foncière et urbaine, Abdelkrim Soltani, ces bibliothèques ouvertes proposées à la population oeuvrent à promouvoir et

encourager la lecture dans les lieux publics, indiquant que l'organisme qu'il représente ambitionne, outre sa mission du suivi des réalisations des projets de logement et des équipements publics, de s'inscrire dans des actions citoyennes devant promouvoir la culture.

L'Agence a mobilisé tous les équipements nécessaires pour créer des espaces fonctionnels et attrayants proposant des livres et des coins lecture alors que des membres d'association, partenaires dans ce projet, assurent la mission de l'accueil des lecteurs, la proposition des livres et les opérations d'emprunt, a-t-on encore détaillé. Près de 2.000 titres dans divers domaines, répartis entre des livres destinés aux enfants, des livres parascolaires et des romans, contribution des ministères de la Culture et des Moudjahidine, sont proposés au public.

APS

CINÉMA

Le film «Hôtel Transylvanie» prend la tête du box-office

Le troisième volet de la saga «Hôtel Transylvanie», qui emmène la famille du comte Dracula en croisière, a pris la tête du box-office nord-américain pour son premier week-end d'exploitation.

Le vampire capé, qui va trouver l'amour et pas mal d'ennuis lors de ces vacances sur un paquebot, a réalisé 44,1 millions de dollars de recettes aux Etats-Unis et au Canada entre vendredi, jour de sa sortie, et dimanche, selon les estimations définitives du cabinet spécialisé Exhibitor Relations.

«Hôtel Transylvanie 3: Des Vacances Monstrueuses», produit par le studio Sony, a fait mieux que l'épisode initial (42 millions de dollars), mais un peu moins bien que le deuxième (48), et éjecte du sommet du classement «Ant-Man et la Guêpe». Après un week-end de lancement convaincant, la dernière livraison de Marvel a sensiblement ralenti en deuxième semaine, avec 29,1 millions, pour un total de 133,1 millions de dollars depuis sa sortie.

Le film à grand spectacle «Skyscraper», porté par l'ancien catcheur Dwayne «The Rock» Johnson, a lui déçu pour son premier week-end sur les écrans, avec 24,9 millions de dollars, pour un budget de 125 millions de dollars, selon plusieurs médias américains.

La star baraquée y joue de nouveau un père qui doit sauver sa famille d'un désastre -- cette fois, un gratte-ciel en feu, après un tremblement de terre dans «San Andreas» --, une intrigue qui rappelle celle de «Piège de cristal».

En quatrième position, «Les Indestructibles 2», le dernier Pixar, s'accroche, avec 16,3 millions de dollars, qui portent son total à 535,9 millions de dollars en cinq semaines d'exploitation.

La suite des aventures d'une famille de super-héros est d'ores et déjà le film animé qui a rapporté le plus d'argent dans l'histoire du box-office nord-américain. En ajoutant les recettes internationales, ce bijou d'effets spéciaux a déjà accumulé 858,5 millions de dollars.

En cinquième position arrivent les dinosaures de «Jurassic World: Fallen Kingdom», qui ont amassé ce week-end 16,2 millions de dollars, soit 364,0 millions depuis leur sortie le 22 juin.

Voici le reste du Top 10:

- 6 - «American Nightmare 4: Les Origines»: 9,3 millions de dollars (49,7 en deux semaines)
- 7 - «Sorry To Bother You»: 4,2 millions de dollars (5,3 en deux semaines)
- 8 - «Sicario: La Guerre des Cartels»: 3,9 millions de dollars (43,2 en trois semaines)
- 9 - «Uncle Drew»: 3,2 millions de dollars (36,7 en trois semaines)
- 10 - «Ocean's 8»: 2,9 millions de dollars (132,2 en six semaines).

LE "CINÉ -PLAGE":

Une nouvelle prestation estivale à Chlef à partir de la mi-août

Le public de Chlef et autres estivants ayant opté pour la plage ¼ Marina » de Ténés (Chlef) pour leurs vacances, seront à partir de la deuxième quinzaine du mois d'août prochain, en rendez-vous avec des projections cinématographiques programmées, sur site, a-t-on appris, mardi, auprès de la directrice de la culture de la wilaya. Cette activité est inscrite au titre du programme d'animation de la saison estivale mis au point par la direction de la culture, parallèlement à la promotion du 7ème art, à indiquer à l'APS Fatima Bekara, signalant l'organisation de cette opération "Ciné -plage" en collaboration avec l'établissement de rayonnement culturel. "Ciné -plage" prévoit des projections de films algériens sur la plage "Marina" de Ténés, du 14 au 17 août prochains. Selon la responsable, l'initiative vise à inciter le large public à s'intéresser à la production cinématographique algérienne, tout en répondant à une certaine demande en la matière. Une équipe technique a effectué, mardi, une visite sur site (plage Marina) en vue du repérage des lieux de projection de ces films algériens, programmés en soirée sous le signe "fêtons l'Algérie", a-t-elle, par ailleurs, ajouté. Sachant qu'un bus mobile a été équipé spécialement pour ce faire. La projection de ces films sera gratuite dans une démarche visant à restituer la place du cinéma chez le public algérien. Dans un autre sillage, Mme Bekara a fait part de la réception programmée, vers la fin de l'année en cours, du projet de réhabilitation de la salle de cinéma de Ténés, dont il est attendue une contribution notable dans l'animation de la scène culturelle locale, tout en participant à la dynamique enregistrée dans le domaine cinématographique à l'échelle nationale.

Programme de la soirée

TF1 20:00

New York Unité Spéciale

Réalisateur : Alex Chapple
Avec : Mariska Hargitay,
Sam Waterston



L'équipe enquête sur l'enlèvement d'un bébé par son père, survenu alors que l'enfant était gardé par une baby-sitter. Celle-ci a été bâillonnée et enfermée dans un placard par le ravisseur. Maggie, la mère, s'inquiète d'autant plus que son fils souffre d'insuffisance respiratoire. D'après son témoignage, son couple ne traverse aucune crise majeure. Le père, Aaron, et le garçon sont bientôt localisés. Olivia entame les négociations avec Aaron, prenant de gros risques pour le ramener à la raison.


19:55

Accusé

Réalisateur : Julien Despau
Avec : Thierry Frémont,
Salomé Douik



Après sept années de prison pour le meurtre de son beau-père, Arnaud est bien décidé à refaire sa vie en renouant avec Lucie, sa fille de 12 ans qu'il n'a pas revue depuis son incarcération. Il obtient un travail dans un restaurant en bordure du lac, et guette son enfant devant l'école. Mais son ex-femme, Clémence, animée par la haine, est prête à tout pour l'écarter de Lucie. Son compagnon de cellule, le brave Bogdan, lui propose de kidnapper l'adolescente.


20:00

Le concert des étoiles

CLASSIQUE



En 2017, des grands noms et des jeunes talents de la scène lyrique internationale se sont réunis sur la prestigieuse scène du Théâtre des Champs-Élysées, à Paris, pour rendre hommage au compositeur italien Giuseppe Verdi (1813-1901). Sous la direction d'Yvan Cassar, Olga Peretyatko, soprano, Ekaterina Gubanova, mezzo, Enea Scala, ténor, Ludovic Tézier, baryton, entre autres, interprètent des extraits des œuvres du célèbre maestro comme « La Traviata », « Otello » ou « Nabucco ». Ses compositions demeurent parmi les plus représentées dans le monde.

CANAL+ 20:00

Laird Hamilton le surfeur de l'extrême

Réalisateur : Rory Kennedy



Laird Hamilton a toujours refusé de participer aux compétitions professionnelles de surf. Pour autant, l'Américain fait partie des meilleurs surfeurs de tous les temps. Cet athlète révolutionnaire reste l'un des rares free-surfeurs à s'attaquer aux vagues d'une vingtaine de mètres de hauteur. Pourvu d'une flexibilité naturelle, d'un équilibre à toute épreuve et d'une sensibilité à l'énergie de l'océan, Laird revient à Hawaï où il a grandi pour dompter les vagues de près de 30 mètres, formées par le phénomène climatique El Nino.


20:00

Zone interdite

MAGAZINE DE SOCIÉTÉ 227 épisodes



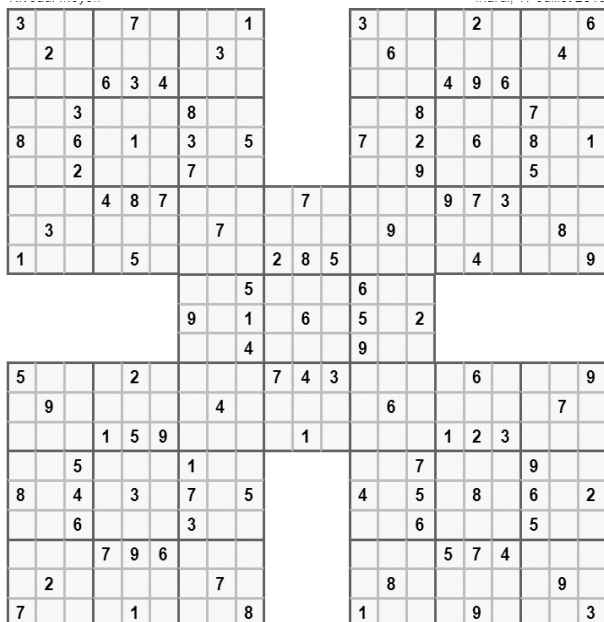
A Livarot, en Normandie, François, un champion pas comme les autres, va tenter de conserver son titre de plus gros mangeur de fromages lors d'une fête, organisée chaque premier week-end au mois d'août. A Sète, le tournoi de joutes nautiques de la Saint-Louis est l'occasion pour David Aprile de s'illustrer une nouvelle fois. A Lautrec dans le sud, l'ail rose, la spécialité locale, est célébrée en août. A Lessay, dans la Manche, la foire aux bestiaux rassemble début septembre des éleveurs et des camelots.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1922

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

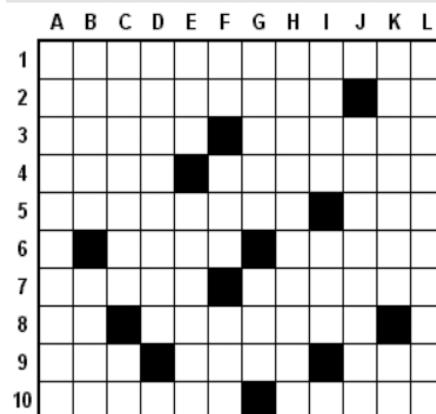


«Le passé, du futur est le meilleur prophète.»

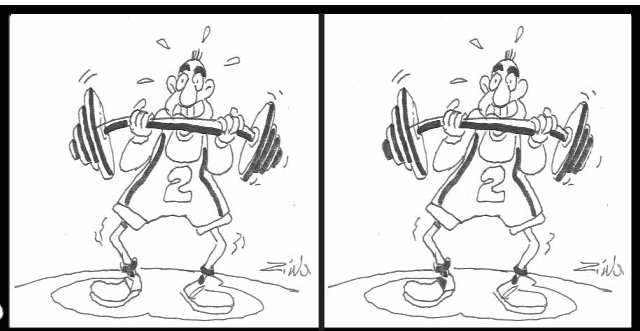
Citation de George Gordon Byron ; Les maximes et pensées (1788-1824)

Mots croisés n°1922

- Horizontalement :**
- Littérateurs obscures
 - Pincée - Sujet familial
 - Affranchi - Installer à l'écart
 - Désosse du mariage - Manque de résultat
 - Copines du titi - Immensité
 - Vitesse du marin - Montrer qu'il fait des efforts
 - Elle peut servir de canapé - Posai des carreaux
 - Mot de choix - Bien entraînée
 - Insère - Il ne sort pas sans sa voiture - Jamais reconnu
 - Importants personnages - Examine manuellement
- Verticalement :**
- Pour elle, ressasser ou retater c'est le bon mot
 - Passée sous silence - Cours en pointillé
 - Chantepleure - Élément numéro 22
 - Chambre pour les tout jeunes
 - Ferraille à Oslo - Durci par un bain
 - Mère des Titans - Mot de la fin - Fermette
 - Vestige - Larve
 - Acte de violence
 - Aide de matador - Voisin des mormons
 - Cherchèrent à polir
 - Raccourci par le haut - C'est-à-dire bien diminué
 - Dames supérieures



Zerreaux



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°622

vacille- ront brusque secousse	↓	primor- diale posas un greffon	↓	petit placard tissus de laine	↓	génie de l'air	↓	finesse sable mouvant	↓	coureur rapide cercle d'atlas	↓	canal de salin flottent	↓
abris côtiers	→					partirai vite	→						
valides	→					vieux non	↓			grosse colère	→		
emmail- lotée films de cow-boys	→					esquiver	→			habillent	↓		
	↓					détruit	↓	paradis ne recon- naissions pas	→			écorces légères	↓
prêtre ortho- doxe	→	ville de Bourgo- gne fétides	→		riche cession	→					c'est le thallium souvent répétés	→	
	↓			polluées saint de Norman- die	→							vin d' Espagne	↓
inexis- tante mettant à l'échelle	→					voisin bâtiment	→						
	↓									désert pierreux	→		
apport de mariée	→	néqation actes chi- rurgicaux	→		dessins muraux concré- tions	→				matière d alvéoles généraux	→		
	↓			futur glacier vraiment étonnée	→			vases à centres monnaie vivante	→				
monnaie mexicaine	→					sarcas- mes genre de lentilles	→						galères romaines
souhait	→												
	↓									transal- pin	↓		diffuse
variétés d'oranges	→	âpre munie de carreaux	→					mêler de badiane point de saignée	→				
	↓					opère souillé	→					note de musique le troi- sième	→
fait feu	→					dépasser sur un fleuve transpire	→						
rapidités	→									dessus du panier petites planches	→		
pièce suédoise mauvais sujet	→				cité antique person- nel	→		immense continent quatre saisons	→				île de Yendée
	↓			dirigeai	→					vitesse de navire	→		
liquide vital	→				déraison- nables	→							

Solution

C'est arrivé un
18 juillet

Sudoku n°1922

3	9	8	2	7	5	6	4	1
6	2	4	1	9	8	5	3	7
7	5	1	6	3	4	9	8	2
9	7	3	5	2	6	8	1	4
8	4	6	7	1	9	3	2	5
5	1	2	8	4	3	7	6	9
2	6	9	4	8	7	1	5	3
4	3	5	9	6	1	2	7	8
1	8	7	3	5	2	4	9	6
5	8	3	4	2	7	6	1	9
1	9	2	3	6	8	5	4	7
4	6	7	1	5	9	8	3	2
2	3	5	9	7	4	1	8	6
8	1	4	6	3	2	7	9	5
9	7	6	5	8	1	3	2	4
3	4	8	7	9	6	2	5	1
6	2	1	8	4	5	9	7	3
7	5	9	2	1	3	4	6	8

Mots Croisés n°1922

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	P	O	R	N	O	G	R	A	P	H	E	S
2	A	M	O	U	R	E	U	S	E	T		
3	L	I	B	R	E	I	S	O	L	E	Z	
4	I	S	I	S		I	N	A	N	I	T	E
5	N	E	N	E	T	T	E	S		M	E	R
6	D	E	R	R	E	S	U	E	R	A		
7	R	O	T	I	E		V	I	T	R	A	I
8	O	U	E	M	M	E	N	E	E		N	
9	M	E	T		P	A	R	A	N	I	E	
10	E	D	I	L	E	S		T	A	T	E	S

Grille géante n°622

•	B	•	E	•	C	•	E	•	S	•	D	•	E
T	R	E	S	S	A	I	L	L	E	M	E	N	T
•	A	N	S	•	F	I	L	E	R	A	I	•	
E	N	T	E	R	I	N	E	S	•	R	A	G	E
•	L	A	N	G	E	E	•	E	V	I	T	E	R
W	E	S	T	E	R	N	S	•	E	D	E	N	•
•	R	•	I	S	•	N	A	N	T	I	•	T	L
P	O	P	E	•	V	I	C	I	E	S	•	I	•
•	N	U	L	L	•	C	O	N	N	E	X	E	•
E	T	A	L	O	N	N	A	N	T	•	R	E	G
•	N	E	•	T	A	G	S	•	C	I	R	E	•
D	O	T	•	N	E	V	E	•	U	R	N	E	S
•	P	E	S	O	•	I	R	O	N	I	E	S	•
D	E	S	I	D	E	R	A	T	A	•	E	•	T
•	R	•	D	U	R	E	•	A	N	I	S	E	R
N	A	V	E	L	S	•	A	G	I	T	•	M	I
•	T	I	R	E	•	T	R	E	M	A	T	E	R
V	I	T	E	S	S	E	S	•	E	L	I	T	E
•	O	R	E	•	U	R	•	A	S	I	E	•	M
A	N	E	•	M	E	N	A	I	•	E	R	R	E
•	S	E	V	E	•	I	N	S	E	N	S	E	S

2008 - Le premier ministre italien Silvio Berlusconi affirme à Naples que la crise des ordures dont souffre la ville depuis décembre 2007 est résolue.

2011 - La firme française de cinéma Technicolor annonce la fermeture de son usine de Mirabel, qui fabriquait des bobines de film, une décision entraînant la mise à pied de près de 180 personnes.

2005 - La Canadienne Blythe Hartley remporte l'or au tremplin d'un mètre aux Mondiaux aquatiques de Montréal.

2003 - L'ancien inspecteur de l'ONU et spécialiste britannique des armes bactériologiques David Kelly est retrouvé mort.

2003 - L'armée américaine découvre en Irak une fosse commune qui contiendrait 400 corps de femmes et d'enfants kurdes.

1997 - En Saskatchewan, après 23 ans de prison, David Milgaard est disculpé du meurtre de Gail Miller grâce à un test d'ADN.

1996 - Les Nations unies approuvent l'accord par lequel l'Irak peut vendre du pétrole pour obtenir des vivres.

1995 - Le cycliste italien Fabio Casartelli se tue dans une chute, à la descente du col pyrénéen du Portet d'Aspet, lors du Tour de France.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel**
Quatrième édition, 2018

« Vivre ensemble en paix »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa quatrième édition, comptant pour l'année 2018, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2018.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes.
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif ;
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse ;
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2017 - 2018.

Thème du concours: « *Vivre ensemble en paix* ».

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des (05) catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

Pour les quatre premières catégories :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1^{er} lauréat.
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2^e lauréat.
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3^e lauréat.

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

- Pièces administratives :**
 - Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
 - Attestation de travail datée de moins de trois mois.
- Œuvre objet de participation :**
 - L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.
- Formulaire de candidature portant ce qui suit :**
 - Données personnelles sur le candidat ;
 - Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
 - Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du média employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi.
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 septembre 2018.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

Les ministres Hattab et Feraoun honorés par l'ACNOA à Alger

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab et la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda Imane Feraoun ont été honorés, hier à Alger, par l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA).

Les deux ministres ont reçu chacun un médaillon et un pin's, en guise de reconnaissance aux efforts consentis pour «la promotion et le développement du sport à travers des initiatives louables envers la jeunesse». Outre ces distinctions, l'instance a décoré plusieurs sportives du continent de l'ordre du mérite Olympique africain, pour leur investissement «corps et âme» au rayonnement de leur sport national.

La première distinction a été remise à Aïcha Ali Garad, l'actuelle présidente du Comité olympique et sportif de Djibouti et membre de plusieurs commissions au sein du Comité international olympique (CIO). En tant qu'athlète, Ali Garad était joueuse et capitaine de l'équipe nationale de handball de son pays.

Autre distinction, celle de la Lesothonienne Matlohang Moiloa-Ramoqopo qui a été une des premières femmes à être élue présidente d'un Comité olympique et sportif en Afrique (en 2009) et l'est toujours pour un 3e mandat.

Elle a été honorée pour sa «bonne gouvernance pour l'amélioration du sport dans son pays et la promotion de l'Olympisme au Lesotho, en créant un environnement propice aux bonnes performances».

De son côté, la présidente du Comité olympique du Cap-Vert, Filomena Fortes, a été distinguée pour les «grandes avancées» du sport capverdien réalisées sous sa présidence, dont la diffusion des valeurs olympiques dans la société capverdienne à travers des projets sociaux, entre autres. «Je suis fière de cette distinction d'autant plus qu'elle intervient dans une heureuse circonstance, celle de la célébration du 29e anniversaire de la naissance du Comité olympique capverdien», s'est réjouie Filomena Fortes.

Deux autres femmes seront décorées de la médaille du mérite Olympique africain, lors de la prochaine session de l'Assemblée de l'ACNOA, a expliqué le secrétaire général de l'instance africaine, Ahmed Abou Elgasim Hashimet.

Il est à rappeler que les membres de l'assemblée générale de l'ACNOA sont réunis mardi en session extraordinaire à Alger, à la veille de la cérémonie d'ouverture des Jeux africains de la jeunesse-2018.

ECHECS - CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE :

Trois billets qualificatifs au championnat arabe en jeu à Oran

Trois billets qualificatifs au championnat arabe des échecs, prévu en novembre prochain aux Emirats arabes unis, sont mis en jeu à l'occasion du championnat national de la discipline qui se poursuit à Oran. Cette compétition, qu'abrite le complexe touristique «des Andalouses», dans la commune d'Al Assor (Aïn El Turk), connaît une participation «massive», d'autant que l'épreuve est réservée aux garçons et filles. Outre les éléments de la sélection nationale, le tournoi, qui sera clôturé mercredi, voit également la présence du maître Bilal Bellahcen, un Franco-Algérien de 20 ans dont les potentialités sont reconnues dans cette discipline et dont la participation est en train de contribuer sensiblement à l'amélioration du niveau de la compétition, selon les organisateurs.

Lors de l'édition précédente, organisée du 17 au 23 septembre 2017 au camp de jeunes «La Madrague» d'Aïn El Turk d'Oran, la formation du Sporting de Sidi Bel-Abbès s'était adjugée, haut et fort, le trophée, une distinction qui lui avait permis de prendre part au championnat arabe des clubs champions déroulé en décembre de la même année à Agadir (Maroc). Le club «Béjaïa Club Echecs» et celui de la Protection-Civile de Blida, deuxième et troisième respectivement, avaient validé leurs billets pour le championnat arabe des villes 2018.

APS

JAJ-2018 / ALGÉRIE :

Le président de la république Abdelaziz Bouteflika va être décoré de l'ordre du mérite olympique de l'Association des Comités nationaux Olympiques en Afrique (ACNOA), a annoncé lundi à Alger le secrétaire général de l'instance africaine, Mahmoud Aboukacem.

Le Président Abdelaziz Bouteflika décoré de l'ordre du mérite olympique de l'ACNOA

«Le bureau exécutif de l'ACNOA réuni jeudi matin a décidé d'attribuer l'ordre du mérite olympique au président Abdelaziz Bouteflika», a déclaré Aboukacem en marge du point de presse du comité d'organisation des Jeux africains de la jeunesse qui débute mardi à Alger. La cérémonie de remise de l'ordre du mérite au président Bouteflika se déroulera en marge de la cérémonie d'ouverture des JAJ-2018, prévue mercredi au stade du 5 juillet à Alger. Plus de 4.500 personnes, dont quelque 3.300 athlètes issus de 54 pays, sont attendues à cette 3e édition des JAJ qui aura un cachet particulier, celui de pulvériser le record de participants et de disciplines.



LUTTE : «Objectif, décrocher le maximum de médailles»

La Fédération algérienne des luttes associées (FALA) compte décrocher le «maximum de médailles» lors des 3es Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018), prévus du 17 au 28 juillet en Algérie, a déclaré à l'APS le chargé des jeunes talents sportifs, Djamel Hamoui.

Lors de cette compétition organisée dans les trois styles (gréco-romain, libre et féminin), 18 pays dont l'Algérie devraient être engagés. L'Algérie sera représentée par 30 athlètes dans les trois styles. Le rendez-vous d'Alger devrait regrouper plus de 200 athlètes (garçons et filles) représentant, entre autres, l'Egypte, le Maroc, la Tunisie, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le

Congo et le Nigeria. «L'objectif assigné aux sélections nationales des cadets sera de faire bonne figure devant le public algérien et représenter dignement les couleurs nationales, tout en essayant de décrocher le maximum de médailles face à de redoutables adversaires, comme les Egyptiens, Tunisiens et Nigériens», selon le chargé des jeunes talents sportifs de la FALA. Pour le premier responsable de cette catégorie d'athlètes, «la sélection nationale des cadets a connu une reconstruction de ses effectifs depuis presque deux ans afin de les rendre plus compétitifs. Maintenant, le moment est venu pour récolter le fruit du travail réalisé par

les staffs techniques». Avant de prendre part aux JAJ-2018, la sélection algérienne des cadets (garçons) avait participé aux Championnats du monde à Zagreb (Croatie), une compétition qui a ponctué une série de stages effectués au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales à Souidania (Alger). A l'occasion du dernier stage à Souidania, les staffs techniques nationaux, composés des entraîneurs Naanaa Abderrahmane, Hidaoui Ramdane, Zeghdane Messaoud et Nouga Sofiane, avaient fait appel à 39 athlètes. La tournoi est prévu du 25 au 27 juillet à la Coupole du complexe Mohamed-Boudiaf d'Alger.

«L'Algérie est prête à accueillir l'évènement»

L'Algérie est prête à accueillir la troisième édition des Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018), prévue du 17 au 28 juillet à Alger, a assuré lundi le directeur général du comité d'organisation de la compétition (COJAJ), Abdelhalim Azzi. «Nous sommes prêts à 99%. Les volets les plus importants : hébergement, restauration et transport sont déjà au point. Après il y aura sûrement quelques détails logistiques à régler, mais nous avons la capacité de réagir rapidement pour mettre les athlètes dans les meilleures conditions», a déclaré Azzi lors d'un point de presse tenu lundi à la salle de conférence du complexe olympique Mohamed-Boudiaf. «Les Jeux appartiennent aux Algériens, c'est donc à

nous de travailler ensemble pour en faire une grande réussite», a ajouté le directeur général du COJAJ. A une journée du début des compétitions, Azzi est également revenu sur l'organisation sportive des JAJ-2018, assurant que l'Algérie qui possède les infrastructures et l'expérience des compétitions de cette envergure, sera à la hauteur des standards internationaux.

«Nos Fédérations sportives ont l'habitude d'organiser des événements sportifs continentaux et mondiaux sans aucun problème. On sera à la hauteur de l'évènement», a-t-il affirmé.

Pour cette 3e édition des JAJ qui débute mardi tous les records vont être pulvérisés en partant du nombre de participants

(3.300), de pays (54 annoncés) et de disciplines (30), dont six seront qualificatives aux Jeux olympiques de la jeunesse 2018 prévus en octobre en Argentine. De son côté, le vice président de l'Association des Comités nationaux Olympiques en Afrique (ACNOA), Joao Manual Costa a souligné que l'Algérie s'apprête à accueillir «le plus grand événement sportif du continent» avec la participation des 54 pays membres de l'ACNOA.

«L'Afrique à l'ambition d'accueillir la prochaine édition des Jeux olympiques de la jeunesse en 2022. Tout les regards seront tournés sur Alger, qui j'en suis sûr va prouver que notre continent à la capacité d'organiser les JOJ», a assuré le vice président de l'AC-

NOA. Pour la réussite de cet événement plus de 600 guides ont été formés pour accompagner les délégations africaines lors de leur séjour en Algérie. Outre les compétitions sportives le COJAJ a également prévu des animations culturelles quotidiennes qui se dérouleront au niveau du Village africain des athlètes et au complexe olympique Mohamed-Boudiaf. Concernant l'accès aux sites de compétition, le DG du COJAJ a fait savoir qu'il sera «gratuit pour le public pendant toute la période des Jeux».

«Nous devons encourager les gens à venir assister à ce rendez-vous, d'autant qu'il coïncide avec les vacances scolaires et surtout à l'issue de la Coupe du monde», a-t-il conclu.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (3E JOURNÉE/ GR. D) : L'USMA pour la confirmation à Kigali

Le représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), l'USMA Alger, tentera de conforter sa position de leader du groupe D de la phase de poules, en affrontant aujourd'hui en déplacement les Rwandais de Rayon Sports au stade régional de Nyamirambo à Kigali (17h00 algériennes).

Le club algérois, qui compte 4 points au compteur, se doit de revenir avec un bon résultat de son déplacement dans l'optique de franchir un pas vers la qualification pour les quarts de finale de l'épreuve.

«Après un mois de travail, je peux vous dire que nous sommes prêts pour le match de ce mercredi. Mentalement, tout le monde est serein et concentré sur cette rencontre importante qui nous permettra de rester sur notre lancée, et surtout de garder notre première place du groupe», a assuré le défenseur international des «Rouge et Noir» Farouk Chafai.

Dirigée désormais par le technicien français Thierry Froger en remplacement de Miloud Hamdi, l'USMA

pourra disposer de l'ensemble de son effectif, y compris les nouvelles recrues estivales, à l'image de l'attaquant Aymen Mahious (ex-CA Batna), annoncé dans le onze entrant pour former le compartiment offensif en compagnie de Faouzi Yaya et d'Abderrahmane Meziane.

Du côté du la formation rwandaise, une victoire est plus que nécessaire pour se relancer dans la course à la qualification, d'autant que les joueurs de l'entraîneur brésilien Roberto Oliveira Gonçalves De Calmo accusent deux points de retard sur leur adversaire du jour, d'où l'importance cruciale de ce rendez-vous pour les locaux.

«C'est un match que nous attendons depuis longtemps, vu qu'il va déterminer notre avenir dans cette compétition. Réaliser une victoire face à l'USMA serait un véritable tournant pour nous. Nous allons tout faire pour l'emporter mais ce sera difficile contre une grande équipe comme l'USMA. Nous nous sommes bien préparés pour l'occasion», a indiqué le coach de Rayon Sports.

Cette rencontre sera diri-



Le programme des rencontres

Programme des rencontres de la 3e journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), prévues aujourd'hui :

Groupe A :

Aduana Stars (Ghana) - AS Vita (RD Congo)
ASEC Abidjan (Côte d'Ivoire) - Raja Casablanca (Maroc)

Groupe B :

Hilal Omdurman (Soudan) - UD Songo (Mozambique)
RS Berkane (Maroc) - Al-Masry (Egypte)

Groupe C :

Djoliba (Mali) - CARA Brazzaville (Congo)
Enyimba (Nigeria) - Williamsville (Côte d'Ivoire)

Groupe D :

Gor Mahia (Kenya) - Young Africans (Tanzanie)
Rayon Sports (Rwanda) - USM Alger (Algérie).

gée par l'arbitre camerounais Alioum Néant, assisté de ses compatriotes Evarist Menkouande et Yanoussa Moussa.

Dans l'autre match du groupe D, les Kényans de Gor Mahia (2 points) accueilleront mercredi (17h00 algériennes) les Tanzaniens des Young Africans qui ferment la marche avec une seule unité. Les deux premiers du groupes se qualifieront pour les quarts de finale prévus en septembre prochain.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE (DIV.2) PRÉPARATION : Soudani signe son premier but avec Nottingham Forest

L'attaquant international algérien Hilal Soudani a signé ce lundi son premier but sous les couleurs de sa nouvelle formation Nottingham Forest (Div.2 anglaise de football) lors du match amical disputé face aux Espagnols de Malaga (3-0).

Le joueur algérien s'est mis à l'évidence en seconde période, en clôturant le festival offensif de son équipe (65e). Soudani s'est engagé avec Nottingham Forest, où évolue également le milieu international algérien Adlène Guediouara, cet été pour un contrat de trois saisons en provenance du Dinamo Zagreb, détenteur du double Coupe - Championnat de Croatie.

Soudani (30 ans) a terminé en tête du classement des buteurs du championnat croate de football pour la saison 2017-2018 avec 17 réalisations. Il avait rejoint le Dinamo en 2013 en provenance de Vitoria Guimarães (Div. 1 / Portugal). Il a marqué au total 86 buts en 197 apparitions avec le Dinamo Zagreb. En sélection algérienne, Soudani a marqué 22 buts en 49 sélections.



LIGUE 2 (TRANSFERTS) ASM ORAN : Bentiba et Mebarki en renfort (club)



L'ASM Oran poursuit son recrutement avec l'engagement cette fois-ci de deux joueurs chevronnés, en l'occurrence Mohamed Bentiba et Billel Mebarki, qui ont signé mardi un contrat de deux ans chacun, a-t-on appris du club de Ligue 2 de football. Bentiba (29 ans), vient de résilier son contrat avec l'USM Alger, qu'il a rejoint en début d'intersaison, alors que Mebarki (31 ans), a quitté l'USM



Bel-Abbès après seulement six mois de son passage dans cette formation détentrice de la Coupe d'Algérie.

L'arrivée des deux éléments devrait soulager le nouvel entraîneur de l'ASMO, Mounir Zeghdoud, qui a réclamé le recrutement de joueurs d'expérience «pour encadrer les nombreux jeunes composant l'effectif actuel de l'équipe», a-t-il justifié.

Auparavant, la direction de l'ASMO, qui a mis beaucoup de temps pour recruter un nouvel entraîneur, causant un retard sensible en matière de préparation d'intersaison, avait engagé pas moins de huit joueurs.

Mais Zeghdoud, qui avait raté de peu l'accession en Ligue 1 la saison passée sous les couleurs de la JSM Béjaïa, a clairement signifié qu'il n'était pas «totalement satisfait de l'effectif en place», prévenant qu'il comptait libérer «quatre à cinq joueurs».

Par ailleurs, et compte tenu des difficultés financières que rencontre le club de «M'dina J'dida», les

protégés de Zeghdoud vont se contenter d'un stage en Algérie, probablement à Alger, et ce, à partir du 20 juillet, selon le coach.

S'agissant des ambitions de l'ASMO, qui a terminé sixième au classement du championnat de la saison passée, les Vert et Blanc «vont viser d'abord le maintien puis espérer éventuellement revoir à la hausse l'objectif en ciblant l'une des trois premières places dominant accès à la Ligue 1», a précisé Zeghdoud qui succède à Salem Laoufi, dont le contrat n'a pas été renouvelé et qui a atterri cet été à l'USM El-Harrach, club relégué en Ligue 2 à l'issue de l'exercice précédent.

LIGUE 1 MOBILIS : Sofiane Bouteba s'engage officiellement avec le DRB Tadjenanet

Le latéral gauche Sofiane Bouteba a signé un contrat de deux ans en faveur du DRB Tadjenanet (Ligue 1 Mobilis de football), a-t-on appris lundi de la direction du club. Le désormais ex-latéral gauche de l'Entente de Sétif a paraphé son nouveau contrat di-

manche à Tadjenanet avant de rejoindre ses nouveaux coéquipiers à Hammam Bourguiba (Tunisie) où l'équipe du DRBT poursuivra son stage de préparation jusqu'au 25 juillet, selon la même source. Par ailleurs, la direction du club phare de Tadjenanet a fait savoir

qu'elle a résilié le contrat du Nigérien Youcef Aliou Omarou quelques jours seulement après l'avoir fait signer tandis que le Malien Maquiniho se trouve toujours à l'essai avec le groupe en Tunisie.



MILAN AC : Higuain et Morata sur les tablettes ?

Le nouveau conseil d'administration du Milan AC sera nommé le 21 juillet. Les dirigeants n'en restent pas moins très ambitieux, pour leur mercato. Ils travailleraient sur les dossiers Alvaro Morata (Chelsea, 25 ans) et Gonzalo Higuain (Juventus, 30 ans). Gonzalo Higuain Privé de coupe d'Europe et récupéré par le fonds Elliott, le club rossonero vit un été très agité. D'après le site de Gianluca Di Marzio, la cellule de recrutement continue son travail et a coché les noms de l'Espagnol et de l'Argentin pour renforcer son attaque et compenser le départ programmé de Nikola Kalinic à l'Atlético Madrid. Marco Fassone se serait notamment rendu à Paris pour faire avancer le dossier du Londonien. Quant au Turinois, il est poussé vers la sortie par ses dirigeants, suite à l'arrivée de Cristiano Ronaldo, et verrait d'un bon oeil une signature en Lombardie. Si les rumeurs continuent de circuler, concernant le Milan AC, il ne fait pas de doute qu'Elliott va très vite prendre la main et regarder de près l'état des finances du club avant de donner la ligne pour le mercato. Certaines sources évoquent la possibilité que de nombreux départs aient lieu dans les prochaines semaines.

OM : vers un échange Balotelli-Cabella ?

Les dirigeants de l'OM et de Nice auraient repris les négociations pour le transfert de Mario Balotelli (27 ans), en marge de la finale de la Coupe du Monde, puis lundi. L'opération pourrait enfin bientôt aboutir. Rémy Cabella Selon L'Equipe, le président phocéen a indiqué qu'il était prêt à formuler une proposition. Les discussions "pourraient se dérouler dans les prochaines heures", croit savoir le quotidien. Et Rémy Cabella (28 ans), qui intéresse l'OGC Nice, pourrait être inclus dans le deal. Pour rappel, l'attaquant italien dispose encore d'un an de contrat avec le club azuréen.

TOTTENHAM : Rose sur la short-list du PSG ?

Antero Henrique en pincerait pour Danny Rose (28 ans), le défenseur gauche de Tottenham. Danny Rose Selon les éléments communiqués par Le 10 Sport, les diri-

geants du PSG ont fait part de leur intérêt pour le joueur des Spurs, en vue d'une signature, lors du mercato. Ils pourraient transmettre une proposition, dans les prochains jours. Sous contrat jusqu'en 2021, le latéral n'a disputé que 10 matchs de Premier League, la saison passée.

REAL MADRID : Bale rassuré par Lopetegui

Julen Lopetegui, nouvel entraîneur merengue, aurait rassuré Gareth Bale (29 ans), lequel ne devrait pas partir cet été. Gareth Bale Si l'on en croit le Sun, le coach madrilène s'est entretenu avec le Gallois et lui a indiqué qu'il ferait de lui l'un des piliers de son équipe. Une réunion qui aurait rassuré le joueur, lequel ne devrait pas répondre favorablement à l'intérêt manifesté par Manchester United. Il pourrait même être prolongé, dans les prochaines semaines. La saison passée, Bale a inscrit 16 buts en 26 rencontres de Liga avec le Real Madrid.

ATLETICO MADRID : Cerezo pense que Griezmann mérite le Ballon d'Or

Enrique Cerezo, président de l'Atlético Madrid, pense qu'Antoine Griezmann (27 ans) mérite le Ballon d'Or. Antoine Griezmann "S'ils ne donnent pas le Ballon d'Or à Griezmann, on devra demander l'arbitrage vidéo", a lancé le président de l'Atlético Madrid (propos recueillis par le Mundo Deportivo). Buteur en finale, le Colchonero a inscrit 4 buts et délivré 2 passes décisives en 7 rencontres, lors de la Coupe du Monde. Il avait également marqué à 6 reprises lors du parcours de Ligue Europa, dont 2 fois en finale, face à l'OM.

REAL MADRID : Zidane ne voulait pas de Neymar

Parti il y a quelques semaines, Zinedine Zidane n'aurait dans tous les cas pas validé une arrivée de Neymar (26 ans), cet été. Le technicien français ne le jugeait pas compatible avec Marcelo (30 ans). Zidane André Rizek, journaliste brésilien, a révélé que le Français ne voulait pas le Parisien dans son équipe : "J'ai eu des informations via un ami de Zidane qui a dîné avec lui à Madrid peu avant son départ du Real. Lors de cette réunion, Zidane a exprimé son avis sur l'arrivée possible de Neymar. Cet ami de Zidane m'a dit que le Français n'aimait pas l'idée, car il avait compris que Marcelo et Neymar ne pouvaient pas jouer ensemble, sauf contre de petites équipes. Zidane a compris qu'ils occupaient le même champ et il ne voyait donc pas d'un bon oeil la signature de Neymar", a-t-il confié au micro de Sport TV.



ALGÉRIE-QATAR Medelci évoque avec l'ambassadeur qatari la coopération dans le domaine constitutionnel

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci a reçu mardi l'ambassadeur du Qatar à Alger, Ibrahim Ben Abdelaiz Es-sahlaoui, avec lequel il a évoqué la coopération entre les deux pays dans le domaine constitutionnel, a indiqué un communiqué de cette institution. L'entretien a permis aux deux parties de passer en revue la «qualité» des relations bilatérales existant entre les deux pays et les moyens de les développer, notamment entre le Conseil constitutionnel et la Cour constitutionnelle suprême de Qatar, ajoute la même source.

M. Messahel reçoit l'ambassadeur du Qatar au terme de sa mission en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a reçu mardi l'ambassadeur du Qatar, Ibrahim Bin Abdulaziz Al-Sahlawi, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. «Conformément à la pratique protocolaire, le ministre des Affaires étrangères, M. Abdelkader Messahel, a reçu, ce jour au siège du ministère des Affaires étrangères, SEM Ibrahim Bin Abdulaziz Al-Sahlawi, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie en qualité d'ambassadeur de l'Etat du Qatar en Algérie», précise la même source.

BAC 2018 Les résultats seront annoncés jeudi



Les résultats du baccalauréat de la session 2018 seront annoncés jeudi prochain à partir de 20 heures, a indiqué mardi la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit. Les résultats peuvent être consultés jeudi 19 juillet 2018 à partir de 20h00 sur le site de l'Office national des examens et des concours (ONEC):

<http://bac.onec.dz>, a précisé la ministre sur ses comptes facebook et twitter. Pour rappel, le nombre global d'élèves qui ont passé l'examen du baccalauréat était de 709.448, dont 40% de candidats libres. Le taux global de réussite de l'année 2017, était de 56,07%, en hausse par rapport à 2016 où il était de 49,79%.

SÉTIF : Une femme et son bébé meurent dans un accident de la route à Ouled Saber

Une femme et son nourrisson ont trouvé la mort et deux autres mem-

bres de sa famille ont été grièvement blessés dans un accident de la circulation survenu mardi dans la commune d'Ouled Saber (Est de Sétif) a-t-on appris du chargé de communication de la protection civile de la wilaya de Sétif, le capitaine Ahmed Laâmamra . Ce drame s'est produit sur l'autoroute A1 dans la région d'Ain Remane dans la commune d'Ouled Saber lorsqu'un camion remorque est entré en collision avec un véhicule léger, causant la mort sur le coup d'une femme de 23 ans et de son bébé de 2 ans, et occa-

sionnant de graves blessures à son époux de 33 ans et à son autre enfant de 4 ans, selon la même source qui a indiqué que cette famille revenait d'une visite familiale d'Oum El Bouaghi. Les corps des deux victimes ont été transférés à la morgue de l'hôpital Sroub El Khayer de la ville d'El Eulma, structure vers laquelle ont été également évacuées les personnes blessées, a-t-on précisé. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de cet accident, selon la même source.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Reddition d'un terroriste à Tamanrasset

Un terroriste en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov s'est rendu hier aux autorités militaires de Tamanrasset, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts de qualité fournis par les forces de l'Armée nationale populaire, le terroriste dénommé Barberi El-Kacem, dit «Abou Kacem», s'est rendu, ce matin 17 juillet 2018, aux autorités militaires à Tamanrasset (6^{ème} Région militaire). Ledit terroriste qui a rallié les groupes criminels en 2017, était en possession d'un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et de deux (02) chargeurs de munitions garnis», précise-t-on de même source. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont

saisi, lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset et In Guezam (6^{ème} RM), 2 véhicules tout-terrain, 3 motocyclettes, 3,87 tonnes de denrées alimentaires, 2 détecteurs de métaux, 9 groupes électrogènes et 9 marteaux piqueurs».

Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale et des Garde-côtes «ont saisi, à Ain Témouchent et Tlemcen (2^{ème} RM), 14 kilogrammes de kif traité», tandis que «19.824 unités de différentes boissons et 18.676 paquets de cigarettes ont été saisis à Sidi-Bel-Abbès (2^{ème} RM), Biskra et El-Oued (4^{ème} RM)». D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté, à Guelma (5^{ème} RM), deux (02) individus en possession de quatre (04) fusils de chasse sans papiers, une quantité de munition ainsi que 600 grammes de kif traité».

TERRORISME: Djamel Beghal remis aux autorités algériennes

Djamel Beghal, condamné en 2003 en Algérie à 20 ans de réclusion pour appartenance à un groupe terroriste, a été remis lundi aux autorités algériennes par les autorités françaises, a-t-on appris de source proche du dossier. La même source précise que Djamel Beghal, sera traduit devant les autorités judiciaires pour l'affaire dont il a été jugé par contumace et condamné à 20 ans de réclusion par le tribunal criminel d'Alger le 16 février 2003 afin de «vider son mandat d'arrêt et être jugé pour les faits dont il a fait l'objet de poursuite». Les autorités judiciaires algériennes ont tenté de le faire extradé de France, mais leur tentative est restée infructueuse au motif que l'intéressé serait de nationalité française de laquelle il a été

déchu en 2006», explique la même source. Le ministère de la Justice a, conformément aux accords judiciaires algéro-français, adressé aux autorités judiciaires françaises «un dossier de dénonciation des faits, afin que ce dernier soit jugé pour ces faits sur le territoire français», ajoute la même source, relevant que cette dénonciation «est également restée sans suite de la part des autorités judiciaires françaises». Beghal Djamel a été plusieurs fois poursuivi et condamné par les autorités judiciaires françaises. Sa dernière condamnation remonte à 2006. C'est lors de son incarcération qu'il a rencontré et radicalisé Cherif Kouachi et Amedy Coulibaly, les deux terroristes ayant commis des attentats à Paris.

MASCARA: Démantèlement d'un réseau international de faussaires de véhicules

Les éléments de la 7^{ème} sûreté urbaine de Mascara ont démantelé un réseau international spécialisé dans la falsification des dossiers de base de véhicules, a-t-on appris lundi de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Agissant sur informations faisant état d'introduction frauduleuse de véhicules et de leur mise en circulation avec de faux papiers, les enquêteurs ont lancé des investigations ayant abouti à l'arrestation d'un élément de ce réseau, composé de 16 personnes,

âgés entre 29 et 58 ans et parmi lesquels figurent 8 étrangers. Sept (7) véhicules de différentes marques ont été saisis lors de cette opération. Deux autres véhicules sont recherchés et l'enquête a révélé l'usage de faux dossiers de base et la contrefaçon de sceaux de l'Etat. Le mis en cause arrêté a été présenté devant la justice le week-end dernier et placé sous mandat d'arrêt. Les autres membres du réseau, identifiés, sont activement recherchés, précise-t-on de même source.

EL-TARF: Le corps sans vie d'un adolescent disparu dans la plage La Messida repêché par la Protection civile

Le corps sans vie d'un adolescent, mort par noyade mardi dans la plage La Messida, dans la commune d'El Kala (El-Tarf), a été repêché par les éléments de la Protection civile, a-t-on indiqué auprès de ce corps constitué. Selon la même source, la victime, âgée de 18 ans, résidant dans la wilaya de Tebessa, avait trouvé la mort dans cette plage autorisée à la baignade, où il est arrivé tôt le matin, aux en-

viron de 07 heures pour se baigner "en dehors des heures de travail des agents de surveillance des plages". Les mêmes services ont souligné qu'il s'agit du premier cas de décès par noyade au niveau des plages surveillées, enregistré depuis l'ouverture officielle de la saison estivale à El Tarf. Depuis le début de la saison estivale, trois cas de noyade sont à déplorer, survenus dans des plages non surveillées.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (3^E J/ GR.B) : Le MCA s'incline face au TP Mazembe (1-0)

Le MC Alger s'est incliné hier face au TP Mazembe 1 à 0 (mi-temps : 0-0), en match disputé au stade de Lubumbashi comptant pour la 3^e journée (Gr.B) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football.

Le Mouloudia s'est fait surprendre en fin de partie, concédant un but signé Meschak Elia (87^e). Grâce à cette vic-

toire, la troisième de rang, le TPM conforte sa position en tête du classement avec 9 points, avec cinq longueurs d'avance sur son poursuivant direct le MCA. L'autre représentant algérien dans cette compétition l'ES Sétif accueille ce mardi soir les Marocains de Difaâ Hassani El-Jadidi au stade du 8-mai 1945 (20h00). L'Entente, sous

la houlette de son nouvel entraîneur le Marocain Rachid Taoussi, tentera de se relancer, après avoir raté ses débuts en concédant deux défaites de suite face au TP Mazembe (4-1) et au MCA (1-0). Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase de finale prévue en septembre prochain (aller : 14 septembre, retour : 21 septembre).

